

Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication
École des sciences politiques et sociales (PSAD)

Le Brexit et les expatriés européens en Écosse : entre hiérarchisation, stratégies d'adaptation et de contournement

Comment le Brexit a-t-il reconfiguré les parcours d'expatriation
en imposant de nouvelles formes de sélection et de
hiérarchisation migratoire ?

Auteur : Maïli Brohée
Promoteur(s) : Jacinthe Mazzocchi
Lecteur(s) : Helena Da Silva Casquilho
Année académique 2024-2025
Master en anthropologie

« Je déclare sur l'honneur que cette monographie a été écrite de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'elle n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'elle n'a jamais été publiée, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Je déclare avoir pris connaissance et adhéré au Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave. »

L'IA a été utilisée dans ce travail pour une dernière correction orthographique.

AVANT-PROPOS

Dans ce travail je souhaite tout d'abord exprimer mes remerciements à ma promotrice, Jacinthe Mazzocchetti. Merci pour votre accompagnement, votre écoute attentive et les conseils que vous m'avez apportés tout au long de cette recherche. Votre enseignement durant ces années universitaires a été une source d'exemple et d'inspiration.

Je souhaite également remercier de tout cœur les personnes rencontrées lors de mon séjour en Écosse. Je vous remercie pour votre gentillesse, vos récits, votre bienveillance et votre patience. Sans vous, ce mémoire n'aurait jamais pu exister.

Je tiens également à adresser un remerciement infini à mes parents, ma grande sœur et à mon compagnon pour leur soutien, leur amour et leur encouragement. Vous avez été mon moteur, ma force dans les moments d'angoisse, de doute et de fatigue. Vous êtes des piliers dans ma vie. C'est également grâce à vous que cette expérience de terrain a été possible.

Enfin, j'ai une pensée particulière pour mes amies, Shannon, Sarah et Alice. Merci pour nos discussions, votre soutien émotionnel, votre aide ainsi que votre empathie. Chacune d'entre vous a rendu ce parcours universitaire plus riche et agréable à vivre.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	2
TABLE DES MATIÈRES	3
INTRODUCTION	4
PARTIE I : MISE EN CONTEXTE	8
1.1. Glasgow : de l'industrie à la modernité	9
2.1. Qu'est-ce que le Brexit ?.....	12
3.1. Les interlocuteurs de terrain : Qui sont-ils, qui sont-elles ?	14
4.1. Entre expatriation et migration : le « bon » et le « mauvais » migrant.....	18
PARTIE II : MÉTHODOLOGIE	22
2.1. Un terrain qui nous guide : des premiers pas à l'émergence du sujet.....	24
2.2. Revenir sur le terrain : un nouveau regard, une nouvelle méthode	27
2.2.1. Meet-Up : deux groupes, deux ambiances.....	27
2.2.2. Un premier basculement : le Brexit, un murmure devenu central	31
2.3. Une place en mouvement, au rythme du terrain et des relations	32
2.3.1. Triple positionnalité dans une famille d'expatriés.....	33
2.3.2. Ma position dans les rencontres Meet-Up	35
2.3.2.1. Naviguer en tant que femme sur le terrain.....	38
2.3.3. Ma place auprès des interlocuteurs rencontrés via Facebook.....	40
2.4. Des récits de vie et une récolte de données : entretiens autour d'un café.....	42
2.4.1. L'observation participante	42
2.4.2. Les entretiens	45
PARTIE III : EXPÉRIENCES VÉCUES DU BREXIT : ENTRE TRAVAIL, STATUTS ET APPARTENANCES.....	47
3.1. Des trajectoires fracturées : avant et après le Brexit.....	48
3.1.1. La place des diplômes dans l'expérience d'expatriation	57

3.1.2. Incertitudes, peur et reconfiguration des trajectoires.....	66
3.1.2.1. Expériences administratives et stratégies de maintien.....	68
3.1.2.2. Relations, ancrages et tensions identitaires.....	71
4.1. Stratégies d'adaptation et de contournement.....	74
4.1.1. Le travail comme stratégie d'adaptation.....	74
4.1.1.1. Le travail comme adaptation au marché britannique.....	75
4.1.1.2. Le travail comme stratégie post-Brexit.....	77
4.1.2. La prise de la citoyenneté britannique.....	79
4.1.2.1. Identité et avantages administratifs.....	80
4.1.3. Troisième stratégie d'adaptation et de contournement : les relations sociales.....	83
4.1.3.1. Les réseaux sociaux en ligne.....	83
4.1.3.2. Les rencontres via Meet-Up.....	84
4.1.3.3. Les relations intimes comme facteur de trajectoire.....	85
CONCLUSION	86
BIBLIOGRAPHIE.....	89
ANNEXES	94
Annexe 1 : Plan de la ville de Glasgow	94
Annexe 2 : Plan « Language Exchange »	95
Annexe 3 : Plan « Make Friends blablabla Exchange »	96
Annexe 4 : Publication Facebook de Esther.....	97

INTRODUCTION

Le Brexit constitue un événement majeur dans l'histoire récente du Royaume-Uni et de l'Union européenne. Décidé lors du référendum du 23 juin 2016 et mis en application le 31 janvier 2020, il a profondément transformé la vie quotidienne des expatriés européens installés en Écosse. Les nouvelles règles d'accès au territoire britannique, la mise en place de réglementations inédites dans le domaine du travail, ainsi que la création de statuts et de visas spécifiques (Pre-settled, Settled, Skilled worker visa), ont généré un sentiment d'instabilité. Cela a rendu plus difficile l'accès au marché du travail et au territoire britannique pour les expatriés européens qui doivent désormais remplir un ensemble de conditions pour pouvoir continuer à vivre en Écosse.

Dans ce mémoire, j'ai choisi d'analyser l'impact du Brexit sur les expatriés européens à travers l'angle du travail. Celui-ci occupe en effet une place centrale dans la vie des expatriés et revêt des significations multiples : pour certains, il motive le départ vers un autre pays ; pour d'autres, il représente avant tout un moyen de subsistance, ou encore l'opportunité d'accéder à une meilleure qualité de vie que celle offerte par leur pays d'origine. Par ailleurs, depuis le Brexit, le travail constitue l'un des principaux moyens, parfois le seul, de s'installer au Royaume-Uni.

Mon terrain de recherche se situe en Écosse, plus particulièrement dans les villes de : Househill, Édimbourg et Glasgow. Grâce à l'application Meet-Up, j'ai intégré deux groupes d'expatriés, ce qui m'a permis d'entrer en contact avec eux et de participer à leurs rencontres hebdomadaires. Le premier groupe, « Make Friends blablabla Exchange », se réunit chaque mercredi soir de 19h00 à 22h00 dans un bar du centre-ville. Son objectif principal est de mettre en relation différents expatriés afin de favoriser la socialisation et la création de liens amicaux. Le second groupe, « Language Exchange », se tient tous les jeudis soir, également de 19h00 à 22h00. Initialement conçu pour l'apprentissage des langues, il remplit toujours cet objectif, mais la majorité des participants, en grande partie des expatriés, y viennent surtout pour rencontrer de nouvelles personnes. Ce groupe, plus

structuré que le précédent, ne s'arrête pas à la fermeture de la pizzeria où il se déroule : à la fin de la rencontre, les participants se retrouvent souvent dans un bar, *The Spoons*, situé sur George Square, pour prolonger la soirée de manière plus informelle.

Ces deux événements, bien que poursuivant des objectifs différents, constituent des espaces privilégiés de rencontre. Le premier vise principalement à créer des liens amicaux, tandis que le second met davantage l'accent sur l'échange linguistique. Cependant, les mêmes personnes fréquentent souvent les deux, avec une affluence plus importante le jeudi, alors que le mercredi reste plus intimiste. Dans les deux cas, les participants viennent de nationalités diverses, majoritairement européennes, mais pas exclusivement. Ces rencontres hebdomadaires m'ont offert une porte d'entrée sur le terrain et la possibilité de mener des entretiens avec des expatriés.

L'intérêt de cette recherche est double. Dans un premier temps, bien qu'il existe quelques travaux anthropologiques sur le Brexit, ceux-ci restent peu nombreux et presque exclusivement rédigés en anglais. Ce manque de littérature francophone, rend moins accessible la compréhension des effets concrets du Brexit sur les expatriés européens. Cette recherche permet donc de combler ce manque au travers d'une analyse ethnographique menée en Écosse . Bien que ce territoire ait déjà fait l'objet d'études sur le Brexit, il reste un terrain pertinent pour observer l'impact de cette mesure politique, consistant en la rupture du Royaume-Uni avec l'Union européenne. Cependant, il est intéressant de souligner que l'Irlande du Nord, quant à elle, n'a pas encore fait l'objet d'études du Brexit et par conséquent serait un sujet d'étude pertinent dans le cadre d'une prochaine recherche. D'un point de vue plus large, ce travail donne une voix aux expériences de vie des expatriés européens en Écosse, souvent réduites à des analyses statistiques sans prendre en considération les subjectivités et les complexités des parcours et trajectoires migratoires.

Puisqu'il existe peu de documentation anthropologique sur le Brexit, cette recherche croise des travaux de plusieurs disciplines différentes en passant par l'anthropologie,

l'économie, la sociologie jusqu'aux sciences politiques. Cependant, ce travail se concentre majoritairement sur les travaux de Michaela Benson¹, Anna Gawlewicz², Tiina Sotkasiira³, portant sur le Brexit et la mobilité intra-européenne. Elle porte également sur la notion de «rebordering» et de hiérarchisation des parcours de : Nira Yuval-Davis⁴, Georgie Wemyss⁵, Kathryn Cassidy⁶. Les notions « d'expatriés » et de « migrants » seront également analysées et remises en question au travers de travaux de Beck, Cosquer, De Carvalho etc. qui influencent la manière dont les personnes se représentent et vivent leur parcours.

La question de recherche de ce travail est la suivante : comment le Brexit a-t-il restructuré les parcours d'expatriation en imposant de nouvelles formes de sélection et de hiérarchies migratoires ?

Pour y répondre, dans un premier temps, je présenterai le contexte de mon terrain : la situation politique, les spécificités du Brexit, le profil de mes interlocuteurs, la définition du terme « expatriés » et sa distinction avec celui de « migrants », ainsi que les raisons qui m'ont conduit à choisir la ville de Glasgow. Cette partie inclut également une présentation détaillée de mon terrain et des personnes rencontrées. Je développerai ensuite la méthodologie, en abordant le rôle de la méthode inductive dans mon enquête, mon entrée sur le terrain, ma position de chercheuse et les outils mis en place pour collecter les données. La partie suivante, consacrée aux expériences vécues du Brexit, examinera les

¹ Michaela Benson est sociologue et professeur de sociologie publique à l'université Lancaster. Elle est notamment connue pour ses travaux sur la migration, la sociologie urbaine et le Brexit.

² Anna Gawlewicz est une chercheuse interdisciplinaire, spécialiste des études sur la migration et la diversité sociale. Connue principalement pour ses travaux sur le Brexit, Anna Gawlewicz est également professeur à l'université de Glasgow.

³ Tiina Sotkasiira est professeure associée de politique sociale et publique à l'université de University of Eastern Finland – UEF. Celle-ci s'intéresse aux questions de migrations internationales, de frontière et de diversité.

⁴ Nira Yuval-Davis est sociologue et professeure à l'University of East-London, elle s'intéresse notamment aux questions de migrations.

⁵ Georgie Wemyss est anthropologue et professeur à l'University of East-London. Elle s'intéresse aux questions de migration, de post-colonialité, d'identité et de frontière.

⁶ Kathryn Cassidy est géographe politique et professeure à Northumbria University Newcastle. Elle s'intéresse au brexit, à la crise des réfugiés Ukrainiens et la création des frontières.

nouvelles conditions d'accès à l'emploi au Royaume-Uni, les évolutions du marché et la valorisation des diplômes. Au travers de celle-ci j'aborderai comment le Brexit a créé une hiérarchisation des parcours d'expatriation et les incertitudes qui en découlent. Enfin, j'aborderai dans cette même partie, les formes de stratégies d'adaptation et de contournement mises en place par les expatriés. Dans celle-ci, seront également abordées les questions du travail et de la citoyenneté, en lien avec les enjeux d'identité et d'appartenance. Et enfin l'importance des relations sociales.

PARTIE I : MISE EN CONTEXTE

Cette recherche s'est déroulée en deux temps. La première phase, d'une durée de trois mois, du 16 septembre au 16 décembre 2023, s'est **concentrée sur** les régions de Househill⁷ et d'Édimbourg. Elle peut être considérée comme une étape préliminaire, marquée par mon entrée sur le terrain, les premiers contacts avec des expatriés via des groupes Facebook, et l'exploration d'un sujet de recherche.

La seconde phase du terrain s'est déroulée dans la ville de Glasgow, pour une durée équivalente de trois mois, du 16 septembre au 16 décembre 2024. Durant cette période, j'ai intégré deux groupes de rencontres d'expatriés organisés grâce à l'application Meetup : « Make Friends blablabla Exchange » et « « Language Exchange » ». Ces espaces m'ont permis d'approfondir mes observations et d'enrichir ma collecte de données par les rencontres et entretiens réalisés dans ces groupes.

Cette partie du mémoire a pour objectif de situer mon terrain d'étude. Elle débutera par une présentation historique et socio-économique de Glasgow, ville au cœur de ma

recherche. La deuxième section reviendra sur le Brexit : son processus, sa mise en œuvre et son influence dans le cadre de mon enquête. La troisième présentera mes interlocuteurs, la manière dont j'ai établi contact avec eux et leur rôle dans mon travail. Enfin, la dernière section clarifiera la distinction entre les termes *expatriés* et *migrants*, distinction centrale pour comprendre les discours recueillis.

1.1. Glasgow : de l'industrie à la modernité

Glasgow ne ressemble pas aux autres villes d'Écosse, son contraste avec Édimbourg est assez flagrant. Si, d'un côté, la capitale écossaise paraît plus organisée, propre, avec des immeubles au style britannique, Glasgow est quant à elle plus grise et remplie de grands

⁷ Le nom de la ville a été anonymisé.

buildings. Elle semble également moins organisée et moins touristique. Ce contraste s'explique par son passé industriel. En effet, la ville de Glasgow est traversée par la rivière Clyde qui, durant le XIX^e siècle, représentait une grande part des activités économiques de la ville (Cunningham Sabot, 2007). Ancien centre de la sidérurgie, de la construction mécanique et navale (Jeannier, 2008), Glasgow a subi un déclin économique majeur lors de la désindustrialisation des années 1970-1980 (Cunningham Sabot, 2007 ; Bijveld & Dijk, 2018). Ce déclin est le résultat d'un manque d'espace de stockage, de docks trop peu profonds et de la création de nouvelles technologies rendant impossible, pour la ville, de répondre aux nouvelles exigences de rendement (Cunningham Sabot, 2007). Pour essayer de s'adapter à ces nouveaux besoins, un port conteneurs a été construit à 40 km du centre-ville, plus précisément à Greenock, ce qui a déclenché la chute économique imminente du centre-ville (Cunningham Sabot, 2007). Les industries l'ont alors quittée pour la périphérie, entraînant une réorganisation territoriale, économique et identitaire de celle-ci (Jeannier, 2008).

C'est à partir des années 1980 que la municipalité de la ville a cherché à redéfinir l'identité de Glasgow par la culture, afin d'attirer des touristes, de nouveaux habitants et des investisseurs (Cunningham Sabot, 2007). Cet effort s'est traduit par la création de musées, l'organisation d'événements comme le *Glasgow Garden Festival* (Jeannier, 2008) et la rénovation d'espaces tels que Buchanan Street, devenue une rue commerçante majeure (Bijveld & Dijk, 2018). D'anciennes friches industrielles ont également été transformées en centres commerciaux, zones industrielles ou quartiers résidentiels (Jeannier, 2008). Ce processus n'est cependant pas unique à la ville de Glasgow. En effet, comme l'explique Emmanuelle C. Cunningham-Sabot, professeure d'études urbaines à l'École normale supérieure de Paris, ce phénomène est commun aux anciennes villes industrielles (Cunningham Sabot, 2007). Celles-ci transforment d'anciens lieux de production, généralement caractérisés par un haut taux de chômage, en lieux de consommation avec une forte augmentation des habitations (Cunningham Sabot, 2007).

Cette revalorisation de la ville de Glasgow a eu pour effet secondaire le déplacement des populations les plus modestes vers la périphérie, ne restant plus que des populations

défavorisées et une minorité de populations aisées, accentuant dès lors le phénomène de gentrification (Bijveld & Dijk, 2018 ; Cunningham Sabot, 2007).

En 2013, la ville de Glasgow a souhaité une nouvelle fois redorer son blason, ou dans ce cas précis son tartan, et se donner une nouvelle image. À la suite d'une consultation publique menée par le *City Marketing Bureau* et réunissant 1 500 personnes issues de 42 pays, Glasgow a adopté un nouveau slogan : *People Make Glasgow*, en remplacement de *Glasgow Scotland with Style* (BBC News, 2013). En effet, à l'époque, la ville figurait parmi les plus dangereuses d'Europe. En mettant l'accent sur ses habitants et sa diversité sociale et culturelle, le slogan *People Make Glasgow* a permis d'améliorer son image auprès des résidents et à l'international (Bijveld & Dijk, 2018). Associé aux rénovations urbaines et aux politiques locales, il a contribué à redorer le prestige de la ville, jusqu'à ce qu'elle soit élue, quelques années plus tard, « ville la plus conviviale d'Europe » (Bijveld & Dijk, 2018). Plus qu'une campagne marketing, ce slogan est devenu un positionnement politique et symbolique, nourrissant l'imaginaire collectif : Glasgow comme ville ouverte, sociable et diverse.

L'organisation actuelle de Glasgow est structurée autour du centre dynamique et de la rivière Clyde qui la traverse. Pour comprendre au mieux son organisation territoriale, j'ai effectué un schéma simplifié de la ville à partir de mes observations, mais également des informations recueillies sur Internet et de mes conversations avec les personnes du terrain (voir Annexe 1). Ce schéma montre que la ville se divise en quatre parties à partir de la rivière Clyde. Le centre de la ville est majoritairement consacré aux grands centres commerciaux, parfois distants de quelques minutes à pied seulement. Les groupes « Make Friends blablabla Exchange » et « *Language Exchange* », que je fréquente chaque semaine, se tiennent dans ce centre animé, riche en commerces, restaurants et cafés. C'est d'ailleurs là que j'ai mené la majorité de mes entretiens et rencontré mes interlocuteurs, le centre constituant un point de convergence accessible depuis toutes les parties de la ville. Les quartiers sud et est sont plus calmes et résidentiels, tandis que le quartier ouest est considéré comme plus bourgeois (Cunningham Sabot, 2007) et accueille de nombreux étudiants universitaires ainsi que des restaurants asiatiques, reflet de la présence d'étudiants chinois à l'Université de Glasgow. Ces contrastes illustrent les limites d'un

urbanisme orienté vers l'attractivité internationale : Glasgow est aujourd'hui une ville à plusieurs vitesses, où le récit d'ouverture porté par *People Make Glasgow* coexiste avec des inégalités structurelles persistantes et des formes de relégation sociale.

En conclusion, l'évolution de la ville de Glasgow, de sa transformation en ville industrielle et pilier de l'économie du Royaume-Uni jusqu'à son déclin économique et sa réinvention, ne se réduit pas dans ce travail à une simple construction urbaine et architecturale. Glasgow, dans sa construction, influence l'expérience des expatriés, notamment au travers des lieux de rencontres. En effet, les Meet-Up entre expatriés ont lieu majoritairement dans le centre-ville, connu pour son caractère dynamique, à la différence du sud et de l'est.

2.1. Qu'est-ce que le Brexit ?

Après avoir présenté la ville de Glasgow, il est essentiel d'expliquer la mise en place du Brexit, désignant la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE), ainsi que la place particulière qu'il occupe en Écosse. Décidé lors du référendum du 23 juin 2016 et officiellement appliqué le 31 janvier 2020, le Brexit a été approuvé par 51,9 % des électeurs britanniques (Tombs, 2020). Cet événement majeur a profondément marqué l'histoire récente du Royaume-Uni et de l'Union européenne, et a eu un impact significatif sur la vie des expatriés, des Écossais et, plus largement, de toutes les personnes résidant au Royaume-Uni.

Le scrutin a révélé des divergences régionales marquées : alors que l'Angleterre et le Pays de Galles ont voté majoritairement pour la sortie de l'UE, l'Écosse a choisi, à 62 %, de rester dans l'Union (Tombs, 2020). Ce résultat est loin d'être anodin : dans la littérature scientifique comme dans mes entretiens, nombre d'interlocuteurs ont rappelé que l'Écosse s'était exprimée en faveur du maintien. Pour beaucoup, cet épisode a été ressenti comme une trahison. Deux ans auparavant, en septembre 2014, lors du référendum sur l'indépendance écossaise, l'argument central du camp unioniste, opposé à l'indépendance, était que le Royaume-Uni garantissait le maintien de l'Écosse dans l'UE

(Tombs, 2020). La rupture de cette promesse a été évoquée à de nombreuses reprises sur le terrain, perçue comme un déni de la volonté écossaise.

Le Brexit a aussi été analysé comme un catalyseur de nationalismes racistes et xénophobes britanniques, notamment à travers des discours anti-immigration visant particulièrement les migrants noirs et arabes (Bhambra, 2017 ; Valluvan & Kalra, 2019 ; Virdee & McGeever, 2018). Après le référendum, les violences et abus racistes se sont multipliés (Burnett, 2017).

Pour de nombreux expatriés européens en Écosse, le Brexit a également été vécu comme un rejet. La mise en place de nouveaux statuts et visas a restreint les conditions de séjour, mettant fin à la liberté de circulation et créant un climat d'incertitude pour ceux qui espéraient s'installer durablement. Au moment du référendum, l'Écosse était dirigée par la Première ministre Nicola Sturgeon (*Scottish National Party*), tandis que David Cameron, Premier ministre britannique, cédait sa place à Theresa May, puis à Boris Johnson à la suite du vote (Tombs, 2020). Après 2016, Nicola Sturgeon tenta de négocier un statut particulier permettant à l'Écosse de rester dans le marché unique européen, mais cette initiative échoua face à la volonté de Londres d'appliquer une approche uniforme.

L'impact du Brexit sur l'Écosse a été multiple : économique, avec des conséquences fortes pour l'agriculture, le tourisme et l'enseignement supérieur ; et social, avec la fin de la libre circulation (Kone & Vargas-Silva, 2019). De plus, l'Écosse, se trouvant dans un contexte de déclin démographique, fait face depuis le Brexit à des difficultés pour attirer de nouveaux habitants (Kone & Vargas-Silva, 2019). Ces restrictions ont bouleversé le marché du travail et provoqué des pénuries de main-d'œuvre, notamment dans la santé, l'agriculture et la restauration, secteurs qui se reposent largement sur cette main-d'œuvre migrante (Kone & Vargas-Silva, 2019).

Ces tensions ont été confirmées sur le terrain. Agnieszka, infirmière polonaise à Glasgow, évoquait les difficultés à former les jeunes soignants. D'autres interlocuteurs, comme Dario et Ambre, critiquaient la qualité des soins et le fonctionnement du système de santé publique. Ces témoignages illustrent la contradiction entre les besoins migratoires de l'Écosse et la politique migratoire restrictive imposée par le Brexit.

Dans ce contexte, ma recherche s'intéresse à la manière dont les expatriés européens vivent en Écosse dans un climat mêlant incertitude, redéfinition des politiques migratoires et questionnements identitaires.

3.1. Les interlocuteurs de terrain : Qui sont-ils, qui sont-elles ?

Au fil de ma recherche, j'ai eu l'occasion de rencontrer un grand nombre de personnes aux parcours très divers et variés. Celles-ci ont eu un impact déterminant dans cette recherche, notamment dans l'orientation de mon travail, le choix du sujet de recherche mais également dans l'approfondissement de mes réflexions sur le Brexit. Il est donc important de présenter ici les acteurs principaux mentionnés dans ce mémoire.

Je commencerai par une présentation globale de mes acteurs de terrain : leurs caractéristiques, leur nombre, leur arrivée sur le territoire écossais, pour ensuite passer à une présentation plus individuelle afin de mieux comprendre leur trajectoire de vie et la suite de ce travail.

Au total, j'ai mené 25 entretiens avec des expatriés européens. Parmi eux, seuls trois sont arrivés en Écosse après la mise en œuvre du Brexit. Ce chiffre n'est pas anodin : il illustre directement les effets des nouvelles restrictions d'entrée et de séjour sur le territoire du Royaume-Uni à la suite du Brexit. Toutes ces personnes proviennent de milieux socio-économiques variés : des professeurs d'université, des chercheurs doctorants et post-doctorants, jusqu'aux personnes bénéficiant d'aides sociales, d'allocations ou encore celles en recherche d'emploi. Parmi eux, 13 sont des femmes et 12 des hommes. Cela peut apparaître comme une répartition assez équilibrée entre les genres. Cependant, les lieux de rencontre entre les hommes et les femmes diffèrent selon le genre des interlocuteurs :

Dans un premier temps, les groupes Facebook *Être Français en Écosse* et *Les Français en Écosse*, ayant pour but la mise en relation entre expatriés, m'ont permis d'entrer en contact avec la majorité des femmes de mon terrain, à l'exception d'un homme.

Ensuite, les rencontres Meetup m'ont permis d'entrer en contact avec la majorité de mes interlocuteurs masculins, à l'exception de trois d'entre eux. Cela n'est pas non plus de l'ordre du hasard ou d'une coïncidence. En effet, les Meetup sont davantage fréquentés par des hommes et souvent utilisés par ces derniers comme des lieux de drague ou de flirt. Cela a facilité le contact direct avec eux, les rendant plus enclins que les femmes à accepter un entretien. Ce biais a nourri ma réflexion sur ma position en tant que femme sur le terrain, sujet développé dans la partie méthodologique de ce mémoire.

Il est ici essentiel de préciser que la quasi-totalité des personnes rencontrées étaient blanches et européennes (Italiennes, Françaises et Polonaises majoritairement), à l'exception d'une femme noire européenne et de deux personnes non européennes. Ce constat souligne le privilège de la libre circulation dont ont bénéficié les Européens jusqu'au Brexit, mais aussi un manque de diversité dans mon échantillon, limitant la comparaison avec les parcours de personnes non européennes. Cependant, comme le souligne Claire Cosquer dans son article *L'expatriation révélatrice* (2019) :

« Dans le même temps, il transparaît de l'histoire des sciences sociales, en particulier de l'ethnographie, que la déconsidération des identités blanches et des groupes sociaux blancs comme objets scientifiques n'est pas sans rapport avec la dimension privilégiée de la blanchité elle-même. La surreprésentation des objets d'étude non-blancs dans le champ actuel des rapports sociaux de race, mais aussi dans celui des études migratoires, forme en partie le reflet de ce privilège blanc (Guess, 2006), voire un rouage de sa reproduction »
(Cosquer, 2019, p. 2).

Au travers de cette critique que fait Claire Cosquer aux sciences sociales, et plus particulièrement à l'ethnographie, de reproduire les rapports de domination induits notamment par l'histoire coloniale, la majorité des personnes rencontrées lors de cette recherche sont blanches et européennes. Bien que cela limite mon sujet d'étude et les possibilités de comparaison et d'analyse, cela permet cependant de ne pas tomber dans le piège d'une étude de la migration au travers de personnes issues uniquement de minorités.

Compte tenu du nombre d'entretiens, seuls les interlocuteurs les plus présents dans l'analyse, en raison de leur parcours particulièrement représentatif ou singulier, seront

présentés individuellement ici. Il est à noter que l'entièreté des personnes présentes dans ce mémoire a été anonymisée, ainsi que certains lieux.

Catherine :

La première personne que j'ai rencontrée est Catherine, Française expatriée en Écosse avec ses deux enfants, Julie et Théo. J'ai logé chez eux pendant trois mois, partageant leur quotidien, leurs habitudes et leurs épreuves. Ils m'ont fait découvrir la vie dans la campagne écossaise : une vie calme, mais également remplie de moments en famille et de nature. C'est en partie grâce à cette famille que le thème des expatriés a émergé dans ma recherche.

Catherine a quitté la France avec sa famille quelques mois avant l'application du Brexit, convaincue que « c'était maintenant ou jamais ». Elle avait choisi l'Écosse après plusieurs voyages de vacances et nourrissait depuis longtemps le désir de s'y installer. Comme pour d'autres interlocuteurs, la perspective du Brexit a été un déclencheur. Nous nous sommes rencontrées via un groupe Facebook pour expatriés, alors que je cherchais un logement abordable ; elle m'a proposé de vivre chez elle, ce que j'ai accepté.

Giovanni :

Giovanni est un Italien d'une cinquantaine d'années, rencontré lors de la seconde phase de mon terrain à Glasgow, plus précisément au Meetup du mercredi. Il est arrivé sur le sol écossais en 2004 après un séjour de deux ans à Londres. Nos longues discussions ont marqué ma recherche, non seulement par la richesse des échanges mais aussi par une forme de protection qu'il a parfois manifestée à mon égard.

Dario :

Dario, 29 ans, est un ingénieur informatique italien. Je l'ai rencontré dès ma première participation au Meetup du mercredi. Arrivé en Écosse en 2019, il avait pour objectif de rejoindre son ex-compagne qui y poursuivait un cursus universitaire.

Estella :

Estella, 26 ans, est une jeune femme italienne rencontrée au Meetup du jeudi. La

rencontre s'est faite de manière inattendue : il manquait des participants à la table de conversation en italien et les organisateurs m'ont proposé de la rejoindre. Estella est venue en Écosse pour ses études, dans un contexte pré-Brexit, ce qui lui confère un parcours différent de celui de nombreux autres interlocuteurs.

Bastien :

Bastien, 25 ans, Français, est ingénieur dans le secteur de l'énergie, rencontré au « *Language Exchange* » du jeudi. Son mode de vie est marqué par la mobilité : il partage son temps entre l'Écosse et d'autres pays à travers le monde. Après des études universitaires au Royaume-Uni, il est retourné en France, puis est revenu en Écosse dans le cadre de son travail, cette fois dans un contexte post-Brexit.

Carolina :

Carolina, 30 ans, est Franco-Portugaise, rencontrée au Meetup du jeudi. Arrivée initialement en Écosse pour ses études, elle a choisi d'y rester afin d'y travailler.

Étienne :

Étienne, 32 ans, est chercheur en biologie marine à l'Université de Glasgow. J'ai eu l'occasion de le rencontrer lors du Meetup du jeudi soir. Son parcours est marqué par une mobilité constante depuis son enfance : après plusieurs années aux États-Unis, il s'installe en Écosse, poursuivant une vie déjà ponctuée de nombreux déménagements.

Ambre:

Ambre, Française de 32 ans, est arrivée en Écosse pour la première fois en 2017, avant le Brexit. Nous avons été mises en contact via le groupe Facebook *Être Français en Écosse*, où elle m'a proposé de me raconter son parcours migratoire.

Après avoir présenté brièvement les différents acteurs de terrain, il est essentiel de s'interroger sur la manière dont ceux-ci se définissent, et celle dont je vais moi-même les nommer tout au long de cette recherche. En effet, en s'intéressant aux parcours et trajectoires des personnes installées au Royaume-Uni, s'est alors présenté à moi un enjeu important de différenciation entre, d'un côté, les *expatriés* et, de l'autre, les *migrants*.

Cette distinction, empreinte d'un imaginaire stéréotypé, est difficilement mesurable autour de la mobilité. Lors de cette recherche, je me suis rendu compte que le choix entre ces deux mots influence la perception que les interlocuteurs avaient d'eux-mêmes et des autres.

4.1. Entre expatriation et migration : le « bon » et le « mauvais » migrant

Dès les premiers entretiens, la distinction entre expatrié et migrant est apparue centrale dans mon enquête. Cette distinction m'a rapidement amenée à m'interroger sur mon influence quant à l'utilisation du terme « expatrié ». En effet, durant les entretiens ou encore pendant les moments de discussions informelles, j'utilisais spontanément ce mot, comme une évidence à mes yeux. Cela constitue un premier biais de ma recherche. Néanmoins, cette situation s'est avérée être une occasion pour moi d'approfondir une réflexion jusqu'alors absente de mon travail.

Avant de présenter de manière approfondie la distinction entre expatrié et migrant, il est nécessaire d'en rappeler les bases afin de comprendre ce que ces mots signifient. Le terme « migrant » peut être entendu ici comme un socle commun, englobant les immigrants (les personnes entrant dans un nouveau pays) et les émigrants (les personnes quittant leur pays d'origine) (Sayad, 1999). Sayad souligne que ces deux catégories ne peuvent être pensées séparément : une personne qui quitte son pays d'origine pour s'installer ailleurs est à la fois émigrante au moment de son départ et immigrante lors de son arrivée dans le pays d'accueil (Sayad, 1999). On peut donc considérer que le terme « migrant » renvoie à toute forme de déplacement physique. Toutefois, l'expérience vécue, les statuts et les représentations associés à ces personnes diffèrent selon qu'elles soient désignées comme expatriées ou comme migrantes (Beck, 2020).

Cette différence de vision et d'expérience a également été exprimée par certains de mes interlocuteurs de terrain. C'est lors d'une discussion avec Agnieszka, une Polonaise installée en Écosse depuis 2004 et rencontrée lors d'une soirée Meet-Up, que cette distinction est apparue pour la première fois :

Agnieszka :

« Mais tu sais, là tu utilises le mot expat, mais je ne suis pas sûre que c'est celui que j'utiliserais. »

Maïli :

« Ah, ok, pourquoi ? »

Agnieszka :

« Pour moi, quand je vois un expat, j'imagine une personne avec des moyens financiers, qui a une bonne situation... Et je ne pense pas que je corresponde à ça. »

Maïli :

« Et pourquoi ? »

Agnieszka :

« Eh bien, tu sais, moi je suis infirmière, et je ne me considère pas riche. Je ne vis pas avec beaucoup d'argent. Mais il faudrait regarder les définitions exactes entre expatrié et migrant... Pour moi, je ne suis pas une expat. »

(Discussion avec Agnieszka, 9 octobre 2024, Meet-Up *Make Friends Exchange*)

La vision portée par Agnieszka rejoint l'analyse d'Elisa De Carvalho dans son article *Migrants and Expatriates: Double Standards or Coloniality* (2023). L'autrice retrace l'origine coloniale du terme « expatrié », qui désignait historiquement les agents envoyés par les métropoles dans les colonies. Aujourd'hui encore, les stéréotypes persistent : l'immigrant est souvent perçu comme peu qualifié, issu d'un pays considéré comme « en développement », et fait l'objet d'hostilité ; à l'inverse, l'expatrié est associé à l'image d'un homme blanc, hautement qualifié, venant d'un pays riche. La distinction entre expatrié et migrant est donc complexe, liée à des dynamiques de pouvoir, de hiérarchie, d'histoire coloniale et à la construction d'une identité sociale (De Carvalho, 2023 ; Beck & Brahic, 2023).

Claire Cosquer ajoute dans son article *L'expatriation révélatrice* (2019) un élément important : la blanchité. Comme indiqué ci-dessus, l'expatrié est souvent considéré, au travers des stéréotypes, comme une personne blanche. Cosquer définit la blanchité comme « une position dominante dans le rapport social de race ou, alternativement, comme le processus lui-même qui délimite les groupes sociaux blancs au sein du rapport social de race » (Cosquer, 2019, p. 1). Ce stéréotype lié à l'expatriation découle de représentations

plus larges sur la blanchité et le privilège, qui s'inscrivent dans des rapports de domination postcoloniaux. Cependant, là où Cosquer étudie des migrations Nord-Sud – où la différence de couleur de peau rend visible la blanchité – mon enquête concerne des mobilités de personnes majoritairement blanches et européennes vers d'autres pays également à majorité blanche, ne produisant pas cette même visibilité.

Cosquer (2019) souligne également que, dans sa définition initiale, le terme expatrié est relié au travail. Mais dans l'usage courant, il peut aussi désigner des situations sans lien avec le travail, par exemple lorsqu'une personne suit son conjoint (Cosquer, 2019). Dans mon terrain, certaines personnes arrivées avant le Brexit ne se sont pas expatriées pour des raisons professionnelles. Dario, par exemple, arrivé en Écosse en 2019, a rejoint son ex-compagne. Le travail a certes une place importante dans sa vie, mais il n'était pas le motif principal de son départ. À l'inverse, les personnes arrivées après le Brexit, en raison des restrictions à la libre circulation, se voient obligées d'obtenir un emploi avant de s'installer au Royaume-Uni. Malgré la diversité des profils, Cosquer rappelle que le terme « expatrié » reste associé à des caractéristiques de domination sociale et de position économique privilégiée (Cosquer, 2019).

Une autre distinction abordée par Sylvain Beck et Benedict Brahic dans leur article : « *Par-delà l'expatriation et la migration* » est celle de l'opposition entre mobilité choisie et subie (Beck, Brahic, 2023, p. 140). Celle-ci oppose mobilité choisie (attribuée aux expatriés) et mobilité subie (associée aux migrants). Les premières sont valorisées, les secondes perçues négativement, produisant une hiérarchie implicite entre les migrants désirables et ceux qui ne le sont pas (Beck, Brahic, 2023). Cette distinction a été explicitement formulée par Dario, Giovanni et Bastien, qui me disaient que m'installer définitivement au Royaume-Uni serait « facile » car je fais partie des « bons migrants » : blanche, diplômée, et correspondant au stéréotype de l'expatriée. À cela, Claire Cosquer ajoute que le concept de mobilité serait un terme plus pertinent que celui de migration pour désigner les personnes, car plus représentatif de cette forme de « migration privilégiée » qu'elle utilise pour parler de la migration des personnes blanches dans son article (Cosquer, 2019, p. 5).

Enfin, le statut juridique constitue un autre critère de différenciation : l'expatrié bénéficie généralement d'un cadre légal clair, souvent lié à l'emploi, tandis que le migrant est perçu comme plus vulnérable car dépendant du pays d'accueil (Beck, Brahic, 2023 ; Cosquer, 2019). Cependant, le Brexit brouille cette frontière en restreignant l'accès au territoire britannique et en complexifiant les procédures pour tous.

Mon terrain révèle une réalité plus nuancée. Certains interlocuteurs correspondent effectivement au stéréotype (capital économique et culturel élevé, diplômes universitaires), mais d'autres, comme Catherine ou Agnieszka, s'en éloignent : femmes sans diplôme universitaire, travaillant dans les soins ou l'aide à la personne, parfois bénéficiaires d'aides sociales. Dès lors, comment considérer des personnes comme Estella, ou d'autres Italiens, Français et Polonais, qui ont quitté leur pays dans l'espoir d'un avenir meilleur et de meilleures opportunités économiques ? Leurs parcours ressemblent à ceux habituellement attribués aux « migrants ».

Cette ambiguïté est apparue également lors de mes observations. Aux Meet-Up, il n'était pas rare d'entendre des phrases comme : « Je suis moi-même un migrant ici en Écosse. » Catherine, une Française expatriée en Écosse avec ses deux enfants, chez qui j'ai logé durant deux mois, affirmait régulièrement être une migrante. Ces propos surgissaient souvent lors de discussions sur l'intégration, les dynamiques migratoires ou en réaction à des plaisanteries déplacées – comme pour légitimer sa présence ou atténuer certains propos.

Afin de clarifier cette question, j'ai fini par demander directement à mes interlocuteurs : « Comment vous définiriez-vous dans votre expérience en Écosse ? » Si certains répondaient « expatrié » ou « migrant », d'autres préféraient se décrire par des adjectifs comme « aventurier » ou « courageux ». Lorsque je leur ai ensuite demandé de choisir explicitement entre expatrié et migrant, la majorité a préféré éviter de se ranger dans l'une ou l'autre catégorie. Beaucoup reconnaissaient correspondre au profil de l'expatrié, tout en soulignant que cette distinction était vide de sens ou n'était que le reflet des politiques migratoires actuelles.

En somme, la distinction expatrié/migrant reste une construction simpliste héritée de contextes historiques, politiques et sociaux. Après discussion avec mes interlocuteurs, j'ai choisi d'utiliser dans ce mémoire le terme « expatrié », en précisant qu'il ne s'agit pas d'une opposition stricte au terme « migrant », mais d'un outil descriptif dont j'ai conscience des limites.

PARTIE II : MÉTHODOLOGIE

« Le politique sans le sensible risque d'être une abstraction. Mais le sensible sans politique a toutes les caractéristiques d'une évasion. »
(Laplantine, 2005, p. 153)

Cette citation de François Laplantine souligne l'impossibilité de penser le politique indépendamment du sensible, et inversement. Dans cette perspective, ce mémoire ne s'intéresse pas au Brexit uniquement comme un ensemble de décisions politiques et institutionnelles, mais comme une expérience vécue par les expatriés européens en Écosse. L'objectif est d'étudier comment cette décision politique se traduit dans les émotions, les trajectoires et les récits de vie recueillis sur le terrain.

Le choix de travailler directement avec des expatriés européens plutôt qu'avec des institutions politiques tient à deux raisons principales :

Premièrement, il était plus simple d'entrer en contact avec des expatriés que d'accéder à des institutions. Les soirées de rencontre et d'échanges linguistiques, organisées dans des bars ou des pizzerias, lieux informels où l'objectif principal est la convivialité, ont facilité la création de liens, sans enjeu professionnel ni méfiance particulière, et donc la réalisation d'entretiens. À l'inverse, mes tentatives pour approcher des acteurs institutionnels se sont révélées infructueuses. Par exemple, grâce à Ambre, une interlocutrice rencontrée via le groupe Facebook *Être Français en Écosse* et ancienne employée du consulat français d'Édimbourg, j'ai essayé à plusieurs reprises de contacter une ancienne consule, sans succès, malgré des relances par e-mail et via sa fille Aude-Emmanuelle (que j'avais déjà interviewée). Cette expérience illustre la difficulté d'accéder à ces milieux plus formels.

Deuxièmement, l'adoption d'une démarche inductive a également influencé le choix de travailler avec des expatriés européens. En effet, le sujet du Brexit n'était pas un choix arrêté dès mon arrivée sur le terrain. Il s'est imposé à moi au fil des rencontres et des récits de vie entendus. Mon intention initiale n'était donc pas de m'insérer dans les institutions politiques, mais de me laisser guider par les situations et les personnes rencontrées. Le

temps limité sur place m'a incitée à me concentrer sur ce qui m'était directement accessible : les expériences sensibles des expatriés.

Ainsi, ce mémoire est le fruit d'un travail collectif, nourri par les témoignages et l'implication des personnes rencontrées. L'ambition est de comprendre, à partir de leur quotidien, comment le Brexit influence leur vie, leurs émotions et leurs trajectoires.

Cette partie méthodologique est divisée en cinq sections. La première explique comment, à travers une démarche inductive, l'expatriation puis le Brexit sont devenus le cœur de cette recherche, depuis mes premiers séjours en auberge de jeunesse jusqu'à mon immersion dans une famille d'expatriés français. La deuxième revient sur mon second voyage en Écosse et montre comment il m'a permis de m'ancrer plus profondément dans la recherche, en approfondissant certaines pistes esquissées lors de la première phase. La troisième décrit comment le Brexit est devenu le sujet central de ce travail, alors qu'il n'était au départ qu'une intuition, une discussion marquante vécue dans une famille d'expatriés. La quatrième partie examine l'évolution de mes rôles et postures, notamment en tant que femme dans un espace où flirt et séduction sont fréquents. Enfin, la cinquième partie présente la récolte des données sur le terrain, au travers du carnet de terrain et d'entretiens non directifs et semi-directifs, ainsi que l'élaboration d'une feuille de route.

2.1. Un terrain qui nous guide : des premiers pas à l'émergence du sujet

Cette recherche a commencé sans réel cadre théorique ni méthodologique préétabli, hormis le choix du pays : l'Écosse. Si cette approche peut paraître naïve, elle m'a permis d'entrer sur le terrain avec peu d'a priori et de suivre pleinement la logique inductive propre à l'anthropologie. Comme le mentionne Olivier de Sardan dans son livre *La rigueur du qualitatif*, cette méthode inductive est ce qui fait la richesse de la méthode qualitative propre à la démarche anthropologique (Olivier de Sardan, 2008, p. 78). En effet, selon lui, cette démarche permet une meilleure compréhension des logiques et des relations sociales du terrain. Elle permet également de se laisser guider par le terrain et de

faire évoluer sa problématique en fonction des données récoltées (Olivier de Sardan, 2008, p. 78).

De plus, comme le souligne François Laplantine dans son article *L'Expérience du terrain* (2022), « c'est le terrain qui se donne au chercheur » au travers d'expériences et d'événements qu'il ne peut pas nécessairement prévoir (Laplantine, 2022). Mes connaissances limitées sur l'Écosse m'ont donc conduite à expérimenter, à ajuster et parfois à me tromper, en fonction des rencontres et des dynamiques relationnelles, ainsi que de ce que le terrain me rendait possible, difficile voire impossible. Dans ce contexte d'essais, d'erreurs et d'ajustements, c'est petit à petit que s'est dessiné mon sujet de recherche. Au départ, mon intérêt se portait sur les expatriés en général. Mais, au fil des expériences vécues, de mes observations et discussions avec eux, ma réflexion s'est recentrée sur le Brexit.

Comme précisé dans la mise en contexte, ma recherche s'est déroulée en deux phases. La première, du 16 septembre au 16 décembre 2023, s'est partagée entre Édimbourg et Househill. L'un des premiers obstacles a été le prix élevé des logements, qui m'a contrainte à déménager trois fois dans des villes différentes. Après un séjour à Édimbourg, j'ai décidé de me déplacer vers Glasgow, ville réputée plus abordable, où je suis restée une semaine. Durant cette semaine, j'ai rencontré d'autres personnes dans des situations similaires à la mienne : touristes, étudiants étrangers, jeunes travailleurs nouvellement arrivés au Royaume-Uni. Parmi eux, un groupe de jeunes infirmiers gabonais, eux aussi confrontés à la difficulté de se loger.

Bien qu'elle ne soit pas un point central de ma recherche, cette instabilité a été pour moi le reflet d'une réalité partagée par plusieurs interlocuteurs. Cette première difficulté a été l'occasion de partager avec eux une même frustration, une émotion commune, qui m'a permis d'amorcer des conversations tout au long de cette recherche et de tisser des relations. La rencontre avec les infirmiers gabonais a constitué un premier tournant, éveillant mon intérêt pour l'expérience de vie des expatriés.

Pour poursuivre mes recherches et trouver un logement, je me suis tournée vers les réseaux sociaux, notamment Facebook. Les groupes « Être français en Écosse » et « Les

Français en Écosse » ont joué un rôle clé tout au long de cette recherche, tant pour rencontrer des expatriés que pour trouver un logement. C'est sur ces groupes que j'ai rencontré Catherine, une Française de 40 ans, mère célibataire de deux enfants, qui m'a proposé de loger chez elle. Son domicile, situé dans les Highlands près d'Inverness, était loin de mon objectif initial de rester en ville, mais j'ai accepté. Pendant deux mois, j'ai partagé leur quotidien, observant et participant à leur vie d'expatriés. J'ai ainsi pu comprendre leurs motivations, notamment l'annonce du Brexit, qui avait précipité leur départ de France par crainte de futures restrictions.

Ce séjour m'a permis de pratiquer une véritable observation participante telle que préconisée par Malinowski dans son livre *Les Argonautes du Pacifique occidental* (1922) et de m'inscrire physiquement dans un terrain où la proximité et la confiance favorisent des échanges riches. Cette observation participante est décrite par François Laplantine comme ce qui fait la force et la richesse de l'anthropologie, comparée à d'autres sciences qui privilégient une démarche objective (Laplantine, 2022). En effet, participer au quotidien des personnes, en mangeant leur nourriture ou en parlant leur langue, permet de partager ce qu'il nomme « des expériences premières » et d'accéder pleinement au cœur du terrain (Laplantine, 2022, p. 22).

Cependant, baser l'ensemble de ma recherche sur l'expérience d'une seule famille aurait été insuffisant pour distinguer ce qui relève d'un vécu singulier et ce qui, au contraire, est commun à d'autres expatriés. C'est pourquoi je suis retournée à Édimbourg, afin de réaliser des entretiens avec des personnes rencontrées sur les mêmes groupes Facebook. Sans que j'en aie pleinement conscience à l'époque, cette première phase de terrain a posé les fondations de deux axes majeurs de ma recherche : le Brexit et le travail. Je considère cette étape comme une période préliminaire, marquant mon entrée sur le terrain, mes premiers contacts avec des expatriés par le biais des réseaux sociaux, et l'amorce d'un sujet de recherche.

La difficulté d'entrer en relation avec des Écossais est une autre raison importante pour laquelle je me suis tournée vers les expatriés. Étant partie en pleine période d'automne-hiver, les températures étaient déjà assez froides. Le rythme de vie dans les campagnes

écossaises, telles qu'à Househill, était assez différent de celui des grandes villes. En effet, le soleil se couchait, dans les jours les plus courts de l'hiver, aux alentours de 15 h, et la vie sociale se terminait assez tôt, vers 18 h, à l'exception du seul pub du village, qui fermait aux environs de 22 h en semaine. Mon statut de touriste m'empêchait par ailleurs de travailler ; or, comme me l'ont confié plusieurs interlocuteurs, c'est souvent par le biais professionnel que se créent des liens durables avec des locaux. Cette difficulté n'est cependant pas propre à mon expérience. Giovanni, par exemple (Italien rencontré lors de la deuxième phase de mon terrain, au Meet-Up du mercredi à Glasgow), m'a expliqué qu'il lui était très compliqué d'entretenir des relations suivies avec des Écossais. De même, Karll, un Français installé depuis plusieurs années en Écosse, m'a raconté qu'il n'avait réussi à se lier d'amitié avec ses voisins qu'après un long temps d'adaptation.

2.2. Revenir sur le terrain : un nouveau regard, une nouvelle méthode

Mon terrain ne s'est donc pas limité à cette famille d'expatriés ni aux contacts noués via Facebook. La seconde phase, du 16 septembre au 16 décembre 2024, s'est déroulée à Glasgow. Cette pause de plusieurs mois entre ces deux phases de terrain m'a permis de réfléchir, de prendre du recul sur l'état d'avancement de ma recherche et de réécouter les entretiens, afin de revenir avec un plan et une idée plus précise de mon sujet.

Mon objectif était ici d'observer et de m'intégrer dans un microcosme social, afin de saisir comment une décision politique telle que le Brexit, inscrite dans le macrocosme qu'est le Royaume-Uni, a impacté les expatriés européens en Écosse. J'ai choisi Glasgow pour sa vie sociale animée et sa réputation d'hospitalité plus marquée qu'à Édimbourg.

2.2.1. Meet-Up : deux groupes, deux ambiances

À ce moment-là de ma recherche, j'habitais dans le sud de Glasgow dans une colocation de trois femmes, toutes Écossaises excepté moi. L'une d'elles m'a fait découvrir l'application Meet-Up, qui m'a permis de rejoindre deux groupes de rencontre entre expatriés : le premier, « Make Friends Blablabla », se déroule chaque mercredi. Il s'agit

d'une rencontre hebdomadaire informelle dans un bar, où les expatriés se rassemblent pour sociabiliser (Annexe 3). Le second, « Language Exchange », a lieu tous les jeudis soirs. L'organisation y est plus structurée et rigoureuse, davantage centrée sur la pratique des langues. Ces événements sont exclusivement annoncés en ligne (Annexe 2). L'un d'eux (« Make Friends blablabla Exchange ») se trouve uniquement sur la plateforme Meet-Up, tandis que le deuxième (« Language Exchange ») est également présent sur d'autres réseaux comme Facebook ou Instagram. Ces groupes jouent un rôle central dans la sociabilité des expatriés. La plupart des participants rencontrés m'ont dit avoir connu ces groupes via Meet-Up, confirmant l'importance de cette plateforme comme outil de mise en relation, à l'image d'une vitrine regroupant activités sportives, artistiques, linguistiques ou amicales, en ligne ou en présentiel.

Ma participation à ces deux événements ne se fait pas seulement au travers du « voir », comme décrit par François Laplantine, c'est-à-dire ce qui se présente simplement devant nous. Elle s'est faite par ce qu'appelle l'anthropologue le « regarder » (Laplantine, 2015). Ce regard, propre à la description ethnographique, est une vision retravaillée, analysée, qui porte attention sur ce qui est donné à voir (Laplantine, 2015). Dans le cadre de ces rencontres entre expatriés, mon regard s'est posé sur les lieux, leur agencement, mais également les personnes qui y participent, leurs nationalités, leur genre. J'ai notamment pris le temps d'écouter les conversations qui m'entouraient et celles auxquelles je participais. J'ai également partagé des moments de convivialité avec mes interlocuteurs, en buvant et mangeant ensemble, que ce soit lors de ces événements mais également en dehors. Toutes ces pratiques font référence à ce que nomme l'anthropologue Perle Møhl dans son article : « Médias sensoriels en anthropologie : exploration d'une complicité », l'expérience multisensorielle du terrain, qui consiste en la prise en considération de ses sens lors de la participation au terrain (Møhl, 2015).

Bien qu'ayant des objectifs différents, les deux groupes auxquels j'ai choisi de m'intéresser constituent des espaces de rencontre. Le premier (« Make Friends blablabla Exchange ») a pour but de rencontrer d'autres expatriés et de se faire des amis, tandis que le second (« Language Exchange ») est plus centré sur l'apprentissage linguistique. Pourtant, ils sont fréquentés en majorité par les mêmes personnes. Celui du jeudi attire

cependant plus de monde que celui du mercredi. En effet, le groupe du mercredi se déroule au sein d'un petit bar situé dans un sous-sol au centre de la ville de Glasgow appelé le Tiki Bar (voir Annexe 1). L'ambiance y est plus intimiste et valorise les échanges individuels autour d'un verre ou du kicker se trouvant au centre de la pièce (Annexe 3). Bien que certaines personnes participent assidûment à ce groupe, les participants changent plus régulièrement en fonction des semaines. En effet, ce groupe, ayant pour seul but la socialisation entre expatriés, ne donne pas un enjeu supplémentaire tel que celui de l'apprentissage des langues qu'offre le groupe du jeudi soir. Le groupe « Language Exchange » est quant à lui plus grand, plus organisé et se déroule dans la pizzeria Nonna Said, située également dans le centre de Glasgow (voir Annexe 1). L'organisation de ce groupe se fait autour de tables de conversation (Annexe 2). Chaque table correspond à une langue différente. Les plus nombreuses sont celles destinées à l'apprentissage du français, de l'anglais, de l'espagnol et de l'italien (voir Annexe 2).

Lors de mes premières participations à ce groupe, j'essayais de passer autour de chaque table afin de rencontrer des expatriés. Après plusieurs semaines, j'ai décidé de me concentrer sur trois tables : anglaise, française et italienne, afin d'entretenir les relations nouées avec les expatriés rencontrés, mais pas seulement. En effet, c'est également à cette période que je me suis rendu compte de la participation plus active des expatriés européens aux tables correspondant à leur langue maternelle. Parlant moi-même le français, l'anglais et un niveau rudimentaire d'italien, le choix de ces tables était aussi le reflet d'une facilité linguistique. Leur participation aux tables de leur langue d'origine est la conséquence de la difficulté à entrer en contact et à créer des liens d'amitié, mais également de la volonté de se retrouver dans un entre-soi, de rencontrer des personnes de la même origine et de pouvoir communiquer dans sa langue maternelle. C'est le cas d'Étienne, un Français vivant en Écosse. Celui-ci participe exclusivement aux tables de conversation en français afin de prendre une « pause » de l'anglais, qu'il parle constamment dans son quotidien au travers du travail mais également dans sa colocation. Cette recherche d'entre-soi de la part de mes acteurs de terrain les amène régulièrement à parler de leur parcours migratoire, de leur position vis-à-vis du Brexit, permettant d'obtenir un aperçu des effets du Brexit sur leur trajectoire. Cela sera d'ailleurs plus approfondi dans la troisième partie de ce travail.

Les participants de ces deux groupes viennent de diverses nationalités, principalement européennes, mais pas exclusivement. Les nationalités les plus présentes dans le groupe « Make Friends blablabla Exchange » sont les Italiens, les Français et enfin les Polonais. D'autres nationalités sont également présentes mais en moins grand nombre, telles que les Grecs, les Ukrainiens, les Chinois, les Espagnols, etc. Dans le groupe du jeudi soir, « Language Exchange », il était plus difficile de définir la nationalité la plus présente au vu de sa densité de participants. Cette diversité de nationalités, avec une prépondérance pour les Européens, s'inscrit dans un contexte post-Brexit où la libre circulation et les conditions d'accès, de séjour et de travail dans le Royaume-Uni ont été modifiées et réglementées pour les Européens. Cela s'observe dans le nombre moins élevé de participants européens arrivés dans un contexte post-Brexit, comparé aux arrivants pré-Brexit. L'âge moyen des participants se situe entre 18 ans et 50 ans. Les deux groupes comptent une grande participation masculine, cependant, cela n'exclut pas les femmes qui y sont également présentes. La surreprésentation des hommes dans ces groupes peut s'expliquer par leur comportement de drague lourde envers les femmes, qui les décourage de participer à ces événements (ce point sera abordé plus en détail dans la partie positionnalité).

Participer chaque semaine à ces deux événements m'a permis de rencontrer de nouveaux interlocuteurs, d'approfondir mes observations et de réaliser des entretiens en dehors de ces moments. Cela n'a toutefois pas toujours été simple : les participants venaient avant tout pour se détendre, apprendre, pratiquer une langue, ou encore parler leur langue maternelle. Avec le temps, des liens amicaux se sont tissés, rendant possibles des conversations plus approfondies sur des sujets comme le Brexit, la citoyenneté ou le travail. Mes observations au sein de ces groupes se sont faites de trois manières différentes. La première est l'observation des lieux, de leur agencement, de leur fonctionnement et de ce que cela induit dans la participation des expatriés. La seconde était celle d'une participation plus silencieuse au travers de l'écoute et de la participation aux conversations entre expatriés. Cela m'a permis de comprendre les dynamiques sociales entre expatriés et de saisir comment ils construisent et entretiennent des relations sociales dans un contexte post-Brexit. Ces observations et cette écoute m'ont également permis d'entrer dans des conversations entre expatriés sur des sujets tels que le Brexit, la

prise de citoyenneté, le travail et bien d'autres, et ainsi de comprendre comment le Brexit, mais également tout ce qu'il inclut, a influencé leur parcours.

2.2.2. Un premier basculement : le Brexit, un murmure devenu central

Durant les premières semaines passées sur le terrain en Écosse, je n'imaginais pas que le Brexit puisse devenir le sujet central de ma recherche. Cependant, après les deux mois passés aux côtés de Catherine et de ses enfants dans la campagne de Househill, le Brexit est apparu pour la première fois. En effet, l'annonce du Brexit avait fortement influencé leur trajectoire migratoire, les poussant à s'expatrier plus rapidement qu'ils ne l'avaient prévu.

Bien que le Brexit soit, à cette période, présent dans ma recherche comme une toile de fond, un murmure, j'avais déjà remarqué que sa mise en application pouvait marquer certaines trajectoires migratoires comme celle de Catherine et de ses enfants. Cependant, à cette époque, je n'avais pas conscience que ces effets étaient aussi présents dans la vie d'autres expatriés. C'est lors de la deuxième phase de mon terrain que le Brexit a commencé à s'imposer comme un sujet central au cœur de ma recherche. Il n'était plus seulement un élément marquant du récit de Catherine et de sa famille, mais un thème récurrent dans presque tous mes entretiens. Le Brexit s'est donc imposé dans cette phase de ma recherche comme un basculement méthodologique, m'obligeant à certains moments à orienter mon regard, lors de mes observations mais également de mes entretiens et analyses.

C'est durant les entretiens menés dans la deuxième phase du terrain que j'ai pu constater que cet événement avait également affecté de nombreux autres expatriés. Les récits de mes interlocuteurs m'ont directement percutée. En effet, là où les entretiens menés lors de la première phase de mon terrain présentaient le Brexit comme une sorte d'épisode anecdotique, une décision politique qui, selon eux, n'avait pas réellement impacté leur vie en Écosse, ceux réalisés dans la seconde phase de mon terrain (à Glasgow) faisaient apparaître le Brexit comme une contrainte majeure : démarches administratives complexes, modification des droits de séjour, instauration de statuts juridiques et de

nouvelles réglementations du travail pour continuer à résider au Royaume-Uni. Cependant, même lorsque le Brexit ne constituait pas le sujet central des récits de vie, celui-ci apparaissait systématiquement dans chacun des entretiens et, plus tard, lors des discussions au sein des groupes d'expatriés.

Cette deuxième phase de mon terrain peut être considérée comme une période d'ancrage dans ma recherche. En effet, c'est à ce moment que mes questionnements initiaux, ou encore les informations restées en suspens lors de la première phase, commencent à se consolider. Les récits de Catherine sur le Brexit, la place que le travail prenait dans sa vie, la nécessité ou non d'avoir un diplôme pour travailler se retrouvent également dans les récits d'autres interlocuteurs. Ce basculement a été décisif dans ma façon de mener cette recherche. En effet, le Brexit, devenant le cœur de ma recherche, a orienté mon regard sur ses effets dans les trajectoires de mes interlocuteurs. Je suis devenue encore plus attentive aux discussions informelles sur ce sujet. De plus, en démarrant par le Brexit, le sujet n'a cessé de grandir pour laisser place à de nouvelles thématiques comme la place du travail, du diplôme, l'instauration de nouveaux statuts juridiques, la hiérarchisation des parcours d'expatriation mais également des questions d'identité et de citoyenneté.

Finalement, ce basculement méthodologique, en orientant mon regard et mes observations, m'a également conduite à réfléchir sur ma propre réflexivité, ma position sur le terrain. En effet, ce que je pensais jusqu'à présent sans réelle importance est devenu sujet à questionnement, comme ma nationalité, ma maîtrise de l'anglais, mais également ma place sur ce terrain en tant qu'étudiante-chercheuse sans affiliation à une université locale et dépendante d'un statut touristique. Toutes ces caractéristiques de ma personne sont apparues comme des points communs avec les acteurs de terrain.

2.3. Une place en mouvement, au rythme du terrain et des relations

Ma place sur le terrain a été multiple et changeante. Selon les moments et les personnes, j'étais perçue comme une amie, une expatriée, une étudiante ou une chercheuse. Ma position s'est donc transformée au fil de mon terrain en fonction des personnes et des

relations qui s'y sont liées. Dans cette partie de la méthodologie, j'aborderai ces différentes positions, comment les personnes de mon terrain m'ont perçue, et ce que cela m'a apporté dans le cadre de cette recherche. J'aborderai également comment des caractéristiques propres à ma personne, comme ma nationalité, mon genre ou bien encore mes compétences linguistiques, ont influencé cette place que les acteurs de terrain m'ont donnée.

Cette partie « positionnalité » de la méthodologie est divisée en trois parties. La première reprend ma position lors de la première phase de mon terrain dans la famille de Catherine. Cette partie développera comment chaque membre de cette famille me considérait et les places différentes qu'ils me donnaient. La seconde abordera ma positionnalité avec les personnes rencontrées lors des Meet-Up, reprenant notamment la particularité qu'est le fait d'être une femme au sein de ces événements. Enfin, j'aborderai ma position auprès de mes interlocuteurs rencontrés sur les groupes Facebook d'expatriés et comment ces rencontres faites en ligne ont, à un certain moment, instauré une forme de distance.

2.3.1. Triple positionnalité dans une famille d'expatriés

Lors de ma première phase de terrain avec Catherine, j'étais initialement vue comme une jeune femme en recherche d'un logement, une colocataire. Au départ, bien que j'envisageais de mener cette recherche sur les expatriés, je ne pensais pas travailler directement sur leur famille. Cependant, au fil des semaines, il est apparu que leur vécu entraînait pleinement dans le cadre de ma recherche. J'ai alors choisi d'être transparente et de leur demander s'ils acceptaient que j'utilise leur expérience dans mon étude, ce qu'ils ont approuvé. En plus d'être une colocataire, je suis devenue une étudiante menant une recherche sur leur vie, leur quotidien. Cela n'a cependant pas changé notre quotidien, leur intimité. Bien que la vision que l'on me portait ait changé, cela n'a pas supprimé le caractère de colocataire ou de jeune femme à la découverte de l'Écosse ; ma position de chercheuse s'est plutôt superposée aux deux précédentes. Ce rajout d'une sorte de catégorie sur ma personne a amené des phrases, dans le quotidien, telles que : « On est tellement barrés que tes professeurs ne vont pas te croire ! », ou encore : « Ça va être dans

ton travail, ça ? ». La plupart du temps, ces réactions n'étaient pas négatives. Je percevais cela plutôt comme une sorte d'incompréhension de mon intérêt porté sur leur vécu.

Ma position vis-à-vis des enfants de Catherine, Julie (15 ans) et Théo (17 ans), était plus celle d'une colocataire ou, à certains moments, d'une confidente. En effet, lorsque Catherine rentrait tard du travail, je leur faisais à manger. Le week-end, lorsque je prenais le train pour aller dans la ville la plus proche, Julie m'accompagnait, généralement dans l'espoir de faire des boutiques ou de boire un café. Lors de ces moments, elle me partageait son ressenti vis-à-vis de son expatriation, ses histoires à l'école, son intégration dans une école écossaise, compliquée par la barrière de la langue, alors qu'elle n'avait à peine que 11 ans et ne parlait pas un seul mot d'anglais. Ces moments étaient pour elle des instants privilégiés de partage où elle pouvait s'autoriser à parler des conflits familiaux et de ce qu'elle ressentait. Avec Théo, les relations étaient un peu différentes. La plupart du temps, j'étais une compagne de jeux vidéo, ou bien encore une colocataire avec qui toute la famille partageait des moments du quotidien. Cependant, les moments de jeux devant la télévision finissaient par être eux aussi un espace de dialogue privilégié, dans lequel il pouvait aborder sereinement son vécu d'expatrié. Ces discussions avec Théo et Julie m'ont permis de comprendre que l'intégration chez les jeunes, suite à une expatriation, se faisait généralement autour de l'école et que l'entrée sur un territoire au début de l'adolescence interrogeait leur identité, leur langue et leurs mouvements.

À un certain moment, le quotidien prenant le dessus, je rappelais le cadre de ma recherche et je leur demandais s'ils maintenaient leur accord pour que ce qu'ils me partageaient soit peut-être repris dans ce mémoire. Cette partie du terrain était assez complexe. En effet, après deux mois à partager des moments de convivialité, à être intégrée dans le cercle familial, à partager leurs repas, les soirées devant la télévision, cela avait effacé ma position d'étudiante-chercheuse pour la remplacer par celle d'une colocataire, voire d'un membre de la famille. Cette période de récolte de données m'a demandé beaucoup de rigueur, car partager ces moments de vie avec cette famille me plaçait dans une recherche de l'anthropologie du proche que je n'avais pas, au départ, envisagée pour ce terrain. Cette partie de mon terrain fut donc un réel défi : réussir à en déceler les informations

importantes pour mon travail et réussir à tisser des liens cordiaux avec des personnes aux opinions politiques très éloignées des miennes.

Cette triple position de : colocataire, membre de la famille et étudiante en pleine réalisation de mémoire, m'a cependant permis d'accéder à des données de terrain qui n'auraient pas été possibles dans le cadre d'un simple entretien. En effet, comprendre leur quotidien, leur organisation domestique, la gestion des courses ou encore les aides financières dont ils bénéficient, n'aurait pas été possible autrement. Cette proximité, bien qu'elle ait rendu plus complexe le tri des informations utiles et pertinentes pour cette recherche, m'a offert un regard sur l'expatriation qui n'aurait pas existé au travers de simples entretiens ou d'échanges formels.

2.3.2. Ma position dans les rencontres Meet-Up

Lors des rencontres entre expatriés faites via l'application Meet-Up, la place que les interlocuteurs de terrain m'attribuaient n'était pas la même que celle accordée par Catherine et ses enfants. Dans cette seconde phase de mon parcours, je ne partageais plus le quotidien des acteurs de terrain, nos interactions se faisaient par le biais des rencontres hebdomadaires faites dans les groupes : « Make Friends blablabla Exchange » et « Language Exchange ». Celles-ci se limitaient à deux soirées par semaine, de 19h à 22h, ce qui m'offrait des moments de pause. Le Meet-Up du jeudi soir, intitulé « Language Exchange », se prolongeait la plupart du temps après sa fermeture officielle dans le bar « The Weatherspoon », une enseigne bien connue au Royaume-Uni. Ce cadre, plus distant que le précédent, me permettait d'observer et d'analyser avec plus de facilité les relations et les dynamiques entre expatriés. Cette distance n'a cependant pas empêché la création d'un lien social fort, d'amitiés avec certains de ces acteurs de terrain, permettant une meilleure analyse et compréhension des effets du Brexit sur les trajectoires de vie des expatriés. Dès ma première participation aux deux rencontres entre expatriés, j'ai choisi d'explicitement la raison de ma présence, dans un souci d'honnêteté envers mes interlocuteurs. Cela surprenait parfois : certains ne s'attendaient pas à ce qu'une recherche puisse avoir lieu dans un bar ou une pizzeria. Cependant, cette honnêteté m'a permis de

poser les bases de toutes les relations faites sur le terrain et, par la suite, de les entretenir en dehors de ces lieux informels.

Ces soirées continuent de faire osciller cette recherche entre, d'un côté, une anthropologie du « proche » et, de l'autre, du « lointain ». Par anthropologie du proche, j'entends ici la création de relations d'amitié, donnant une impression de proximité et le partage d'un vécu commun avec les interlocuteurs. Cependant, la distance que j'ai instaurée dans le cadre de mon lieu de vie, n'habitant plus avec les acteurs de terrain, me permettait de prendre le temps nécessaire à ma réflexion. L'anthropologie du lointain fait référence à ma non-connaissance de l'Écosse avant mon arrivée sur le terrain en septembre 2023. Un temps d'adaptation à la vie écossaise, à ses us et coutumes et à sa langue fut nécessaire. Comme le mentionne Catherine Therrien dans son article : « Frontières du “proche” et du “lointain”. Pour une anthropologie de l'expérience partagée et du mouvement » (2005), les frontières actuelles entre l'anthropologie du « proche » et du « lointain » deviennent, dans les sociétés contemporaines, de plus en plus floues (Therrien, 2005). En effet, celle-ci n'a plus comme unique objet d'étude la recherche d'une altérité absolue, remplacée de plus en plus par ce qu'elle nomme une « ethnographie at home » (Therrien, 2005). Elle souligne également que la « proximité » du terrain ne correspond pas nécessairement à une « familiarité », et inversement, mais dépend plutôt de la place que l'on occupe sur le terrain (Therrien, 2005). Enfin, cette frontière étant en constante évolution, la distinction entre le « proche » et le « lointain » devient dès lors encore plus difficile à percevoir (Therrien, 2005).

La place et la perception qu'avaient de moi mes interlocuteurs dépendent largement des liens et des relations noués. Certains d'entre eux me considéraient comme une amie, pour d'autres je n'étais qu'une présence occasionnelle ou ponctuelle avec laquelle j'avais entretenu une conversation informelle, débouchant parfois sur une demande d'entretien à l'extérieur de ces groupes. C'est grâce à ces relations d'amitié que j'ai pu, en grande partie, approfondir l'impact que le Brexit avait eu sur la vie de mes interlocuteurs de terrain.

Comme noté précédemment, ces espaces de rencontre, fortement fréquentés par un public masculin, étaient pour certains une occasion de draguer ou de tenter de flirter. Cela a questionné ma position en tant que femme chercheuse sur le terrain. En effet, cette dimension de genre, mêlée à d'autres critères constitutifs de ma personne, a influencé ma position sur le terrain. Parmi ces critères : nationalité belge, origines en partie italiennes, femme cisgenre, blanche, parlant le français, l'anglais et un niveau rudimentaire d'italien. Mes origines italiennes m'ont rapidement et spontanément rapprochée d'autres Italiens présents dans ces groupes d'expatriés, ceux-ci m'associant directement à leur groupe. Plus surprenant, les Ukrainiens et les Russes m'ont eux aussi associée à leur origine.

Par exemple, lors d'une soirée au « Language Exchange » du jeudi soir, c'est après un moment de discussion avec mon ami ukrainien Atsem que j'ai décidé de me diriger vers la table de conversation en français. Sur le chemin, un inconnu m'a attrapée violemment par le bras en me parlant en russe sur un ton qui me semblait agressif. Après lui avoir expliqué que je n'étais pas ukrainienne ou russe mais bien belge, son attitude à mon égard s'est totalement transformée. Il a commencé à me draguer et m'a suivie le reste de la soirée.

Au travers de cette situation, il est donc important de préciser que les marqueurs identitaires propres à mon individualité ont influencé de manière subjective mon expérience des Meet-Up, de par leur influence dans les interactions avec les autres participants. C'est notamment ce que démontre Isabelle Clair dans *Faire du terrain en féministe* (2016). En effet, dans celui-ci, l'auteure explique comment le genre impacte la manière de faire du terrain pour les chercheurs, que ce soit par les méthodes choisies, la récolte des données ou leur analyse (Clair, 2016). Pour reprendre François Laplantine ou encore Olivier de Sardan, ce travail est le résultat d'une subjectivité propre à la pratique anthropologique. Laplantine, dans l'article « L'expérience du terrain », aime à décrire la recherche comme une « expérimentation artistique », loin de l'objectivité suggérée par d'autres sciences (Laplantine, 2022, p. 28).

Dans le cadre de ce travail sur le Brexit, la tendance des hommes à venir m'aborder spontanément a influencé ma recherche, créant un biais représentatif des interactions

sociales qui se déroulaient lors des Meet-Up. En effet, les hommes représentaient le public le plus interrogé au sein de ces groupes. De nature introvertie, ces interactions spontanées ont par moments réduit mon initiative à engager des conversations ciblées avec les femmes. Cependant, après m’être rendu compte de cette tendance, j’ai malgré tout essayé de compenser ce biais par une démarche active de mise en relation avec les femmes de ce groupe.

2.3.2.1. Naviguer en tant que femme sur le terrain

Être une femme sur le terrain n’est pas toujours facile. La dimension genrée de ces groupes de rencontre entre expatriés a été un élément majeur de mon expérience ethnographique. En effet, que ce soit le groupe de rencontre entre expatriés du mercredi soir ou celui d’échange linguistique du jeudi, ces espaces servent majoritairement, pour les expatriés masculins, comme des lieux de drague souvent trop insistants.

Être une femme sur le terrain a donc influencé ma collecte de données et la réalisation des entretiens. A posteriori, j’ai constaté que la majorité de mes entretiens, faits en présentiel à la suite des rencontres dans les groupes d’expatriés, étaient avec des hommes. Ce déséquilibre ne me semble pas uniquement lié au hasard : dans un contexte où le flirt était présent, certains hommes acceptaient plus facilement de me rencontrer, parfois en pensant à tort qu’il s’agissait d’un rendez-vous « personnel », une situation courante pour les femmes en anthropologie. En effet, comme mentionné par Marie Goyon dans l’article : « La relation ethnographique : une affaire de genres » (2005), l’ethnographe n’a pas toujours le contrôle de la perception des interlocuteurs sur sa personne (Goyon, 2005). Son identité sur le terrain est donc également en partie construite par les acteurs de terrain, tendant à diminuer la distance entre l’anthropologue et ses interlocuteurs, la rendant plus accessible et lui octroyant une place (Goyon, 2005). Cette place est dépendante de la vision que portent les acteurs de terrain sur l’anthropologue et n’est donc pas dépendante de sa volonté (Goyon, 2005 ; Laplantine, 2022). Par conséquent, la vision que portaient sur moi les hommes participant à ces groupes d’expatriés m’avait placée dans une position

de personne potentiellement accessible, qu'ils pouvaient se permettre de draguer et, pour certains, de le faire au travers des entretiens.

Pour éviter toute ambiguïté, je choisisais souvent de mener ces entretiens dans des cafés. Lorsque j'étais avec des hommes, je sortais systématiquement mon ordinateur portable, ce qui mettait directement une distance physique avec mon interlocuteur et me permettait de gagner en crédibilité face à certains d'entre eux. Mon intégration dans les groupes d'expatriés a également été facilitée par ma relation d'amitié avec Giovanni, un Italien âgé d'une cinquantaine d'années, rencontré pour la première fois au Meet-Up du mercredi. Peut-être en raison de nos racines italiennes communes ou du manque de ses nièces vivant en Italie, Giovanni m'a en quelque sorte « prise sous son aile ». Il intervenait lorsque certains hommes ne respectaient pas mes refus, utilisant l'humour ou la dérision pour désamorcer les situations.

En effet, dès mon arrivée dans ces groupes et plus particulièrement au « Language Exchange » du jeudi, j'ai été confrontée à des attitudes de drague insistantes. Le 10 octobre 2024, en raccompagnant Talia, une jeune femme écossaise de 18 ans fortement alcoolisée, à son logement étudiant, cinq hommes nous ont suivies pendant tout le trajet à pied. Après m'être débrouillée pour raccompagner seule Talia jusqu'à son domicile, deux d'entre eux ont insisté pour que je passe prendre un dernier verre dans leur appartement, ce que j'ai refusé. Par chance, l'un d'entre eux, nommé Artsem, était mon voisin et m'a raccompagnée jusqu'à mon appartement. Ces situations et attitudes de la part des hommes sont loin d'être anecdotiques et ont persisté tout au long de ma recherche dans ces groupes. Ce type d'expérience n'est pas isolé et est partagé par d'autres femmes du groupe, au point que certaines sont réticentes à participer à ces événements mixtes et préfèrent rejoindre des groupes exclusivement réservés aux femmes, comme le groupe « Sheconnected » sur Instagram.

Présenter d'emblée les raisons de ma présence à ces groupes a permis de limiter ce type de dynamique sociale avec les hommes. De plus, l'amitié créée avec Giovanni a été déterminante et démontre comment certaines relations et l'instauration d'un cadre clair peuvent aider les femmes chercheuses sur le terrain. Toutes ces expériences rappellent à

quel point la position sur le terrain permet, de par les interactions et les biais qu'elle induit, de réfléchir à des formes d'ajustement méthodologique afin de préserver la qualité de la recherche mais également sa propre sécurité en tant que chercheuse.

2.3.3. Ma place auprès des interlocuteurs rencontrés via Facebook

Après avoir abordé ma position au sein des groupes de rencontres entre expatriés, mais également dans la famille de Catherine, il est nécessaire d'interroger ma place auprès des interlocuteurs rencontrés sur les groupes Facebook d'expatriés. Pour rappel, lors de cette recherche, j'ai intégré deux groupes d'expatriés en Écosse sur l'application Facebook : « Être français en Écosse » et « Les Français en Écosse ». Ces deux groupes sont exclusivement francophones, avec une majorité de membres français mais pas uniquement. En effet, des personnes d'autres nationalités, ayant le français comme langue maternelle, y participent également. C'est le cas notamment de Charlotte, une Canadienne que j'ai eu l'occasion de rencontrer via le groupe « Être français en Écosse ».

Ma place auprès des interlocuteurs rencontrés via ces groupes est très différente de celle construite dans la famille de Catherine ou dans les groupes de rencontre entre expatriés. En effet, avec ces personnes, je n'ai pas développé de véritables liens d'amitié. Nos interactions se sont le plus souvent limitées à des échanges ponctuels, marqués par de la sympathie et une entente cordiale. Ces échanges relevaient davantage de la gentillesse, de la générosité et de la disponibilité de mes interlocuteurs que d'une relation suivie. Pourtant, ils ont joué un rôle majeur dans ma recherche de terrain. Quelques-uns de mes interlocuteurs, après un entretien, m'ont directement mise en contact avec d'autres enquêtés potentiels, en me transmettant les coordonnées de leurs amis. Esther, par exemple, une Française d'une cinquantaine d'années rencontrée sur le groupe « Être français en Écosse », a partagé un de mes posts Facebook afin d'inciter ses connaissances à participer aux entretiens (voir annexe 4). Ce type d'aide était fréquent sur mon terrain et m'a permis d'élargir le nombre d'expatriés rencontrés, ce qui n'aurait pas été possible sans cette dynamique d'entraide induite par ces groupes.

J'ai également été étonnée et touchée par la sincérité et la richesse des récits de vie partagés par ces personnes rencontrées en ligne, parfois plus « complets » que ceux recueillis via les Meet-Up. Cela m'a amenée à réfléchir à la place des réseaux sociaux dans l'enquête de terrain et à la manière dont ils peuvent instaurer à la fois un climat de confiance et une forme de méfiance immédiate, différente de ce que j'avais expérimenté en face-à-face. En effet, ces interactions médiatisées par les réseaux sociaux ont permis à certaines personnes de lever certaines barrières sociales, puisqu'elles n'étaient pas nécessairement amenées à me revoir régulièrement, contrairement à mes interlocuteurs des Meet-Up, qui faisaient parfois preuve de plus de retenue dans leurs propos. Cependant, ces échanges ne permettaient pas de m'ancrer dans leur quotidien. C'est pour cette raison que ma présence dans les groupes Meet-Up ou au sein de la famille de Catherine présente une richesse ethnographique particulière. À ma connaissance, dans le peu d'études anthropologiques existantes sur le Brexit, aucun chercheur n'a mené d'enquête ethnographique de la vie quotidienne des expatriés européens résidant au Royaume-Uni.

Bien que ce type de relation ne soit pas du tout ancré dans le quotidien de mes interlocuteurs, ils ont permis de construire une posture différente des précédentes, plus ancrée dans celle que l'on s'imagine d'une chercheuse. En effet, contrairement aux liens d'amitié créés dans les Meet-Up et au sein de la famille de Catherine, la perception qu'avaient de moi les interlocuteurs rencontrés à travers ces groupes Facebook était davantage de l'ordre de celui d'une étudiante réalisant un mémoire de fin de master. Certains de ces échanges étaient donc plus directs et plus distanciés.

2.4. Des récits de vie et une récolte de données : entretiens autour d'un café

Après s'être attardée sur ma position dans ce travail de recherche, cette partie abordera la manière dont s'est déroulée la récolte de données sur le terrain. Celle-ci est née d'une combinaison de méthodes alliant : observation participante, conversation informelle,

entretien non directif et semi-directif. Cette récolte s'est déroulée au sein de trois contextes différents : dans la famille de Catherine, lors des Meet-Up linguistiques et de rencontre entre expatriés et enfin, via les groupes Facebook d'expatriés « Être Français en Écosse » et « Les Français en Écosse ». Ces trois contextes différents ont permis la réalisation d'une forme de triangulation des données, où chaque contexte a permis d'analyser un aspect parfois limité dans l'un des autres et, dès lors, d'obtenir une récolte de données plus complète, alliant observation, analyse de terrain ethnographique et la réalisation d'entretiens.

Pour exposer la méthode de récolte de données utilisée dans cette recherche, je vais tout d'abord expliquer comment se sont déroulées les observations au sein des trois différents contextes, quelle méthode j'ai utilisée pour répertorier mes données, ainsi que les complexités et limites de chacun de ces contextes. La seconde partie décrira quant à elle la réalisation des entretiens, leur importance au sein de ce travail et la création d'une feuille de route.

2.4.1. L'observation participante

L'observation participante est considérée comme l'un des points les plus importants et faisant la richesse de la pratique anthropologique. Cependant, faire de l'observation participante au sein de communautés d'expatriés européens sur un sujet tel que le Brexit n'est pas une chose facile. Pour cette raison, je conçois que la réalisation d'une réelle observation participante dans le cadre de cette recherche puisse être remise en question, voire contestée. Cependant, j'estime que le partage du quotidien fait au sein de la famille de Catherine et mes participations hebdomadaires aux deux groupes Meetup : « Language Exchange » et « Make Friends blablabla Exchange » constituent une forme d'observation participante.

Tout d'abord, dans le cadre de la famille de Catherine avec ses deux enfants, l'observation participante s'est faite au travers de mon intégration en tant que colocataire et parfois quasi-membre de la famille. Mon séjour dans cette famille a duré au total deux mois. Cette

position m'a donné l'occasion d'accéder de façon privilégiée à leur quotidien, à leur intimité, au travers : des repas partagés, des balades en forêt ou à la mer, la connaissance de leur agenda respectif, leurs routines, leurs relations amicales et amoureuses, mais également leur gestion financière et les aides sociales qu'ils percevaient. C'est en partageant avec eux également leurs moments de tristesse, de joie, de doute et de colère que s'est déroulée une première forme d'observation participante.

Durant cette période, la récolte de données a été pour moi un réel défi ethnographique. En effet, n'ayant pas, à cette période de ma recherche, un sujet de terrain clair à analyser, j'avais envie de prendre note de l'entièreté de ce qui se déroulait au sein de ce foyer par peur de manquer quelque chose. Puisque, comme le dit François Laplantine, lors de l'observation sur le terrain, tout, jusqu'au plus petit détail, est d'une grande importance, il est donc nécessaire de faire preuve de curiosité et d'attention pour les déceler (Laplantine, 2022). Pour ce faire, j'ai tenu un carnet de terrain électronique, écrit sur l'ordinateur, dans lequel je répertoriais les éléments marquants de chaque journée mais également les petits détails du quotidien tels que l'horaire de l'école des enfants ou encore les journées de congé de Catherine. Cette première récolte de données a été précieuse puisqu'elle a jeté les bases du reste de cette recherche sur le Brexit, bien que je n'en aie pas encore eu conscience à cette période. Je remplissais ce carnet la plupart du temps lorsque les enfants étaient à l'école et Catherine au travail. La retranscription de ces données ne se faisait généralement pas le même jour que je les observais mais plutôt le lendemain, puisque les soirées étaient dédiées aux observations.

La deuxième forme d'observation participante de cette recherche s'est déroulée au sein des groupes Meet-Up : « Language Exchange » et « Make Friends blablabla Exchange ». J'ai participé de façon hebdomadaire à ces groupes sur une durée totale de trois mois. Ceux-ci m'ont permis d'entrer en contact avec des expatriés mais également de comprendre comment se créent des relations les uns avec les autres dans un contexte d'entre-soi. Ces mises en relation, bien qu'elles semblent sans rapport avec le Brexit, sont cependant l'une de ses composantes, trop peu abordée dans la littérature scientifique portant sur ce sujet. Je considère ma présence hebdomadaire à ces groupes comme une forme d'observation participante, puisqu'au sein de ceux-ci j'ai eu l'occasion d'explorer

une manière par laquelle les expatriés entrent en relation, mais également de participer à des conversations informelles et à des sorties organisées en dehors de ces groupes de rencontre.

La récolte de données s'est déroulée ici d'une manière totalement différente de celle utilisée dans la famille d'expatriés. En effet, le carnet de terrain était toujours présent mais cette fois-ci en version papier. Celui-ci me servait lors de la réalisation d'entretiens mais également pour répertorier ce qui se déroulait au sein de ces Meetup. Cette retranscription sur carnet de terrain ne se faisait pas directement le soir même des événements mais plutôt le lendemain. En effet, sur place, l'ambiance était peu propice à sortir un carnet de terrain pour prendre des notes sur le moment. J'avais également peur que la vision de ce carnet bloque les mises en relation et que les personnes présentes à ces Meet-Up se sentent étudiées et observées à l'instar d'un animal de zoo. Pour combler ce manque, j'écrivais régulièrement les moments marquants et importants sur l'application Notes de mon téléphone. Il m'arrivait également de m'isoler dans les toilettes afin de prendre le temps d'écrire ces moments.

Les limites de ces deux terrains sont différentes : si, d'un côté, mon séjour au sein de la famille de Catherine m'a permis d'obtenir une vision du quotidien d'une famille d'expatriés, il n'était pas possible de baser l'entièreté de cette recherche de terrain sur l'expérience unique d'une famille. Les groupes Meet-Up, quant à eux, m'ont permis d'entrer en relation avec un nombre plus important d'expatriés mais ne permettaient pas d'entrer en profondeur sur la problématique du Brexit.

2.4.2. Les entretiens

La réalisation d'entretiens dans le cadre de cette recherche a permis d'approfondir la problématique du Brexit chez les expatriés européens en Écosse. J'ai réalisé un total de 25 entretiens avec des personnes européennes expatriées en Écosse. Les personnes qui ont accepté de participer à ces entretiens ont été rencontrées lors des moments Meet-Up et des groupes d'expatriés sur Facebook. Cependant, il arrivait également que les personnes

rencontrées via les groupes Facebook, et avec qui j'avais déjà réalisé un entretien, me redirigent vers leurs amis ou, dans le cas d'Esther, partagent et republient mes publications sur ces groupes Facebook (voir annexe 4). La majorité des entretiens ont été réalisés en présentiel. Cependant, j'ai également eu recours au distanciel lorsque les personnes habitaient à une distance de plus d'1h30 de trajet. Cette décision était également le résultat des prix élevés des transports en Écosse. Les entretiens réalisés à distance se sont faits au travers des applications Facebook et WhatsApp.

La réalisation de ces entretiens, tout comme la méthodologie utilisée, a évolué en même temps que l'évolution de ma recherche. En effet, les entretiens réalisés lors de la première phase de terrain (dans la famille d'expatriés) étaient extrêmement larges, non directifs et recouvraient un grand nombre de sujets autour de l'expatriation, passant de leur déménagement en Écosse, au Brexit, jusqu'à la place de la nourriture dans leur parcours. Les entretiens réalisés dans cette première phase avaient pour but de récolter un grand nombre d'informations pour déceler les variants et invariants, et ainsi recentrer mon sujet de recherche. C'est notamment grâce à cette ouverture que j'ai pu élargir ma recherche et atteindre une saturation des données puisque les personnes revenaient systématiquement sur ces trois thèmes : l'impact du Brexit sur la vie quotidienne, le rôle du travail, la création et l'entretien de liens sociaux.

Les entretiens menés dans la seconde phase de mon terrain se sont réalisés d'une manière un peu différente. En effet, ayant une meilleure connaissance de mon sujet de terrain (le Brexit), il était plus facile pour moi de recentrer mes entretiens autour de mon sujet de recherche et de ne pas m'éparpiller sur d'autres aspects de l'expatriation qui sont, certes intéressants, mais ne font pas partie de la thématique initiale. Les premiers entretiens menés lors de cette deuxième phase de terrain n'avaient pas non plus de questions préétablies. Je demandais simplement à mes interlocuteurs de me raconter leur expérience d'expatrié en Écosse. Le Brexit arrivait toutefois très rapidement dans la discussion.

Cependant, après quelques entretiens, je sentais que ma manière de les réaliser manquait parfois de direction, et ma question principale — d'expliquer leur parcours, leur trajectoire d'expatriation jusqu'à leur arrivée en Écosse — était trop vaste. J'ai donc

décidé de réaliser une feuille de route, permettant une meilleure conduite des entretiens mais également de mettre à l'aise les interlocuteurs les plus réservés ou réticents. Bien que de nombreux échanges aient été informels, certains avaient besoin d'un cadre clair, avec des questions visibles, pour avoir l'impression d'une participation utile. Cette feuille de route n'était cependant pas rigide. En effet, celle-ci me donnait en réalité les grandes lignes directrices au moment de l'entretien et a évolué à plusieurs reprises en même temps que l'évolution de ma récolte de données. Les questions de cette feuille de route étaient : Quelles sont les raisons de votre expatriation ? Quelle a été la place du travail dans votre expérience ? Quelle place le Brexit occupe-t-il dans votre vie ?

PARTIE III : EXPÉRIENCES VÉCUES DU BREXIT : ENTRE TRAVAIL, STATUTS ET APPARTENANCES

En commençant mon travail de terrain, j'ai rapidement été frappée par une phrase régulièrement répétée par mes interlocuteurs : « Avant le Brexit, c'était plus simple. » Cette remarque récurrente reflète une rupture profonde dans la vie des expatriés, marquant une transformation de leur parcours migratoire vers le Royaume-Uni. Elle traduit une division entre deux mondes : d'un côté, celui d'avant le Brexit, caractérisé par une plus grande ouverture et un système de libre circulation garanti par l'Union européenne ; de l'autre, un monde post-Brexit, plus fermé et restrictif, où l'accès au territoire et au travail est désormais conditionné et encadré par des statuts juridiques, des visas, et l'absence de libre circulation pour les citoyens européens.

Au cours de cette recherche, j'ai moi-même été confrontée aux nouvelles conditions d'entrée sur le territoire britannique. En tant que citoyenne européenne, il me suffisait autrefois de présenter mon passeport pour me rendre en Écosse. Désormais, depuis le 2 avril 2025, il est nécessaire d'obtenir une autorisation électronique de voyage (ETA). Cependant, ma présence en Écosse est considérée comme touristique, limitée à une durée maximale de six mois consécutifs, et assortie d'une interdiction de travailler.

Or, le travail constitue un axe central de ce mémoire. Il peut être perçu tantôt comme un moyen facilitant l'expatriation, tantôt comme une motivation première : la raison pour laquelle les expatriés choisissent de partir au Royaume-Uni, et en particulier en Écosse. Le travail y est envisagé comme une opportunité, notamment en termes de rémunération et d'expérience professionnelle, parfois difficilement accessibles dans les pays d'origine de mes interlocuteurs en raison de leur situation politique et économique.

Dès lors, le Brexit, en restreignant l'accès au territoire écossais par le biais de mesures restrictives et par la mise en place de visas complexifiant l'accès au marché du travail, a constitué un tournant politique majeur dans la vie de mes interlocuteurs. Il a redessiné leurs projets d'expatriation, transformé leurs espoirs et affecté profondément leurs

identités. Cette partie du mémoire s'attachera à retracer les trajectoires des expatriés que j'ai eu l'opportunité de rencontrer sur le terrain, en mettant en lumière la manière dont le Brexit a instauré une hiérarchisation entre ceux arrivés avant (« pré-Brexit ») et après (« post-Brexit ») la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. L'objectif de ce chapitre est d'analyser comment le Brexit a impacté la vie des expatriés européens rencontrés en Écosse, en reconfigurant les parcours migratoires et en produisant de nouvelles formes de sélection et de hiérarchie. Ce chapitre se structure en quatre parties.

La première examine la hiérarchie émergente entre expatriés « pré » et « post » Brexit, mise en place à travers les nouvelles régulations migratoires. La deuxième s'interroge sur le rôle du diplôme dans les trajectoires migratoires de mes interlocuteurs, en analysant comment le capital scolaire a influencé leur capacité à s'expatrier ou non en Écosse. La troisième partie explore les stratégies d'adaptation, de contournement et les tactiques mises en œuvre par les expatriés pour faire face aux nouvelles contraintes imposées par le Brexit. Enfin, la dernière partie aborde les questions de citoyenneté, d'appartenance et d'identité, en montrant comment la citoyenneté est devenue, au cours du terrain, une problématique centrale dans la vie quotidienne de mes interlocuteurs.

3.1. Des trajectoires fracturées : avant et après le Brexit

Le Brexit a marqué un tournant politique, mais aussi biographique et administratif, dans la vie des expatriés européens installés en Écosse. Avec la fin de la libre circulation, il a redéfini les conditions d'accès au territoire du Royaume-Uni et, par extension, l'accès au marché du travail et au système de santé publique, désormais encadrés par des visas et de nouveaux statuts juridiques (Benson, 2020). Ces mesures ont créé une fracture : d'un côté, les arrivants pré-Brexit, bénéficiant d'un système plus souple et facilitateur ; de l'autre, les arrivants post-Brexit, confrontés à des dispositifs plus restrictifs. Il en résulte une hiérarchisation entre expatriés, structurée autour de leur date d'arrivée sur le territoire (Benson, 2020 ; Gawlewicz & Sotkasiira, 2020), influençant à la fois leur perception du Brexit et leur expérience concrète de l'expatriation.

Cette hiérarchie s'est construite à travers l'instauration de nouvelles frontières administratives, ou de « bordering », selon les termes de Nira Yuval-Davis, Georgie Wemyss, et Kathryn Cassidy (2018, p. 229). Le bordering peut-être compris ici comme la création de frontières quotidiennes au travers de facteurs idéologiques, politiques et culturels (Yuval-Davis, Wemyss, Cassidy, 2018). Le Brexit est ici un exemple typique de « bordering », puisqu'il est le résultat d'un ensemble de décisions politiques appliquées au quotidien des personnes (Benson, 2020, p. 502).

Cette sous-partie vise donc à comprendre comment le Brexit a construit une hiérarchisation des parcours migratoires à partir des récits de vie de mes interlocuteurs. Afin de mieux saisir les expériences vécues, il est d'abord nécessaire de présenter les différents statuts et visas permettant de résider et de travailler au Royaume-Uni, auxquels mes interlocuteurs sont soumis.

Comme mentionné sur le site officiel du gouvernement britannique (GOV.UK) : les expatriés originaires de l'Union européenne, de l'Espace économique européen ou de la Suisse, arrivés sur le territoire britannique avant le 31 décembre 2020, avaient accès à deux statuts principaux. Le premier est le *pre-settled status*, attribué aux personnes vivant au Royaume-Uni depuis moins de cinq ans et arrivées avant le 31 décembre 2020, c'est-à-dire avant la mise en œuvre effective du Brexit. Ce statut leur permet de résider légalement pendant cinq ans et de quitter temporairement le pays pour une période maximale de six mois consécutifs, sans perdre leur droit de résidence.

Le second, le *settled status*, correspond à un droit de résidence permanent. Il est destiné aux personnes ayant résidé de façon continue au Royaume-Uni pendant plus de cinq ans avant la même date. Ce statut donne accès à un ensemble de droits, dont le droit de travailler, de résider sans limite de durée, d'accéder aux services publics comme le système de santé (NHS) et de s'absenter du territoire jusqu'à cinq années consécutives sans perte de statut. Pour y accéder, les candidats ne doivent pas avoir accumulé plus de 30 mois d'absence sur les cinq années précédentes. Une demande de citoyenneté britannique peut également être formulée un an après l'obtention du statut.

À l'inverse, les expatriés arrivés dans un contexte post-Brexit doivent impérativement obtenir un *Skilled Worker Visa* pour pouvoir résider et travailler légalement au Royaume-Uni. Ce visa suppose que la personne ait décroché un emploi avant son arrivée sur le territoire. Le poste proposé doit figurer sur la liste des métiers éligibles, être approuvé par le gouvernement britannique, et l'employeur doit être reconnu par le Home Office (le ministère de l'Intérieur britannique). Les candidats doivent également prouver un niveau d'anglais suffisant (minimum B1 à l'écrit, à l'oral et en lecture). Enfin, le poste doit proposer un salaire annuel d'au moins 38 700 £ (GOV.UK, 2025).

À travers ces changements de régime juridique, le Brexit, considéré comme un processus de « rebordering » ou de « bordering », a instauré dans le quotidien des personnes de nouvelles réglementations et a redéfini les frontières du Royaume-Uni (Yuval-Davis, Wemyss, Cassidy, 2018 ; Benson, 2020). Ce processus de « bordering », provenant des auteurs Yuval-Davis, Wemyss et Cassidy, a été repris par la sociologue Michaela Benson dans l'article « Brexit and the Classed Politics of Bordering », paru en 2020. Dans celui-ci, la sociologue explique que les frontières ne sont pas seulement définies par des limites géographiques ou territoriales (Benson, 2020). Elles sont également le résultat de projets politiques, sociaux et culturels, amenant des jugements de valeur quant à ceux qui méritent ou non de vivre et d'accéder au territoire (Benson, 2020).

Comme le font remarquer les auteurs Sotkasiira et Gawlewicz dans leur article « The politics of embedding and the right to remain in post-Brexit Britain » (2020), l'Union européenne et notamment l'adhésion d'un pays permettait l'accès à la libre circulation des personnes résidant dans l'un des pays membres (Sotkasiira & Gawlewicz, 2020). Les citoyens de l'Union européenne avaient également la possibilité, en plus de circuler dans tous les pays membres de l'Union, d'accéder aux mêmes droits de travail et de protection sociale que les locaux (Sotkasiira & Gawlewicz, 2020). Avec l'instauration du Brexit, le Royaume-Uni a restreint cette libre circulation en imposant de nouveaux statuts juridiques et des visas, transformant dès lors les personnes jusqu'à présent considérées comme des « citoyens mobiles » en « migrants » (Sotkasiira & Gawlewicz, 2020). Dès lors, l'imposition de ces nouveaux statuts, cités ci-dessus, a engendré des différences notables dans l'expérience de l'expatriation et dans l'impact du Brexit sur le quotidien : d'un côté, les

arrivants pré-Brexit ayant obtenu relativement facilement leur droit de résidence, et, de l'autre, les arrivants post-Brexit soumis à une sélection économique et administrative stricte (Sotkasiira & Gawlewicz, 2020). Afin d'illustrer ces écarts, j'analyserai à présent trois trajectoires d'expatriés, chacun étant titulaire d'un statut différent.

Tout d'abord, Giovanni, un homme italien d'une cinquantaine d'années, arrivé en Écosse en 2002. Il m'a confié avoir toujours eu le désir de vivre à l'étranger. Lors de notre rencontre, il explique qu'il n'avait pas spécifiquement choisi l'Écosse : son expatriation est en grande partie le fruit du hasard. Il hésitait entre l'Espagne et l'Angleterre, où il avait un ami dans chacun de ces deux pays. Finalement, seul son ami anglais a répondu à ses questions concernant sa recherche d'emploi à l'étranger. En 2002, Giovanni arrive donc à Londres, où son ami lui trouve un poste de professeur d'italien. Deux ans plus tard, il s'installe à Glasgow, où il poursuit son activité d'enseignant. Lorsque je lui demande quelle a été la place du Brexit dans son parcours d'expatrié, il me répond :

« Le Brexit ? Pas vraiment, non non ! Sauf peut-être... Ah non... Je ne pense pas... Non, parce que, tu sais, j'ai le statut de résidence (settlement status), donc... (...) Le Brexit peut poser des problèmes à des personnes de l'Union européenne qui veulent vivre ici, et aussi aux Britanniques qui veulent vivre en Europe, dans un des pays de l'Union européenne. À part ça... non ! Heuuu, peut-être que le Brexit a un impact sur certaines entreprises. Tu sais, c'est plutôt une histoire de business. »

(Entretien avec Giovanni, le 7 novembre 2024).

Dans son témoignage, Giovanni explique que le Brexit n'a pas eu une grande influence sur son parcours ni sur sa vie au Royaume-Uni. Comme il le mentionne lui-même, il bénéficie du *settled status*. Ce statut joue un rôle déterminant dans la manière dont il perçoit le Brexit. Selon lui, cette décision politique, bien qu'elle ait indéniablement affecté la mobilité des personnes, relèverait davantage d'une logique économique que sociale. Cette perception est partagée par d'autres interlocuteurs ayant également obtenu ce statut au moment de la mise en place du Brexit, ce qui tend à démontrer l'importance du cadre juridique dans l'expérience et l'interprétation de l'événement.

Ambre, quant à elle, est une Française de 29 ans, arrivée en Écosse en 2018. Son projet migratoire s'inscrivait dans une double dynamique : perfectionner son niveau d'anglais tout en agissant dans l'urgence, par crainte que le Brexit ne compromette rapidement toute possibilité de s'expatrier au Royaume-Uni. Contrairement à Giovanni, Ambre considère que le Brexit a eu un impact significatif sur la vie des expatriés européens :

« Quand on a vécu au Royaume-Uni et que l'on était là au moment où ils ont voté le Brexit, il y a eu une vague de flou, politiquement parlant. Il y a eu beaucoup de Premiers ministres — car ici, ce sont des Premiers ministres — à démissionner. On sentait le flou politique, on sentait qu'on ne savait pas à quelle sauce nous, on allait être mangés, parce qu'eux, déjà, les Britanniques, ne savaient pas ce que ça incluait d'être dans le post-Brexit. Ici, en Écosse, les gens ont voté non, donc déjà, nous, on vit dans un pays où, heu, clairement, les Écossais n'ont pas voulu du Brexit et doivent le subir. Donc ici, il y avait vraiment cette tension. Déjà, il y a cette tension entre l'Écosse et l'Angleterre, mais ici, on a senti cette tension vraiment forte pendant un ou deux ans, où c'était vraiment le flou, où ils ne savaient pas quoi faire. Et du coup, les expatriés, ils étaient vraiment les victimes collatérales de ça... »

(Entretien avec Ambre, le 10 octobre 2024).

Le Brexit n'a pas eu les mêmes effets sur les parcours de l'ensemble des enquêtés. En effet, Ambre considère que les expatriés européens résidant au Royaume-Uni au moment de la mise en œuvre du Brexit ont été les victimes collatérales de cette décision politique. Cela peut être considéré par (Sotkasiira & Gawlewicz, 2020) comme une « hiérarchisation de l'intégration des citoyens de l'Union européenne » (Sotkasiira & Gawlewicz, 2020, p24). Cependant, ce que j'ai pu constater lors de mes observations, mais également dans ces deux entretiens, c'est une forme de hiérarchisation des parcours d'expatriés européens au Royaume-Uni. Par cette expression, il est entendu que certaines trajectoires ont été reconnues, protégées et facilitées, tandis que d'autres ont été exposées à plus de précarité, d'incertitude et de contraintes administratives.

La première forme de hiérarchisation observée dans les parcours d'expatriation est celle qui oppose les résidents pré-Brexit, c'est-à-dire les personnes arrivées au Royaume-Uni avant l'entrée en vigueur du Brexit, aux résidents post-Brexit ou à ceux arrivés peu avant cette échéance. Dans les deux entretiens analysés, on constate que Giovanni, au moment

du Brexit, était déjà détenteur du *settled status*, contrairement à Ambre, qui relevait alors du régime du *pre-settled status*. Cette différence, en apparence technique, s'avère pourtant loin d'être anodine.

En effet, lors de l'application du Brexit, les personnes résidant depuis plus de cinq ans sur le territoire, comme Giovanni, ont automatiquement pu accéder au statut de résident permanent (*settled status*). À l'inverse, les expatriés présents depuis moins de cinq années ont dû se contenter d'un *pre-settled status*, limité à une durée de résidence de cinq ans, avec une série de conditions à remplir pour passer ensuite au statut permanent. Ceux qui ont obtenu le *settled status* ont ainsi vu leur parcours davantage légitimé et sécurisé par les autorités, ce qui constitue une forme de reconnaissance de leur appartenance au territoire du Royaume-Uni. Ils ont également bénéficié de droits plus étendus, notamment en matière de mobilité.

Cette différence de statut a engendré chez les titulaires du *pre-settled status* un sentiment d'incertitude quant à leur avenir au Royaume-Uni. Comme le souligne Ambre dans son entretien : « On ne savait pas à quelle sauce on allait être mangés. » Bien que ce statut ouvre la possibilité de demander le *settled status* après cinq années de résidence continue, le Brexit a introduit une forme d'instabilité durable dans le parcours de ces expatriés, désormais exposés à d'éventuelles réformes ou à un durcissement futur des conditions d'accès aux droits. Ambre l'exprime ainsi :

« Quand je suis arrivée, j'avais mon pre-settled status, qui m'avait été, entre guillemets, ouvert. Puis, au bout de cinq ans, tu as le droit d'appliquer pour le full, et au bout de cinq ans, on est beaucoup de Français à demander la citoyenneté, parce qu'on a cette peur-là que les règles changent, heu... que le full settled status, un jour, ce ne soit plus les mêmes règles pour l'avoir, etc. Et en fait, on se dit que c'est une chance d'avoir la citoyenneté britannique, et même s'il n'y a concrètement aucun intérêt, on est pas mal à la demander. »

(Entretien avec Ambre, le 10 octobre 2024)

Ici, Ambre mentionne un point important, révélateur de l'une des plus grandes différences entre les personnes détentrices du *settled status* d'un côté, et celles disposant du *pre-settled status* de l'autre. Cette différence réside dans la peur du changement administratif : la crainte de ne plus avoir l'opportunité de demander le *settled status* et, une fois ce

dernier obtenu, la peur que la réglementation évolue, poussant ainsi certains expatriés à faire une demande de citoyenneté britannique. Cette question sera abordée plus en détail dans la seconde partie intitulée *Les stratégies d'adaptation au Brexit*. Ce qu'il est important de noter ici, c'est que cette différence participe à la construction d'une échelle de légitimation des parcours d'expatriation, conférant davantage de droits et de liberté de circulation aux personnes ayant résidé sur le territoire britannique depuis plus de cinq ans. En effet, les titulaires du *settled status* peuvent quitter le Royaume-Uni pour une durée de cinq ans consécutifs sans perdre leur statut, contrairement aux expatriés titulaires du *pre-settled status*, dont la durée de séjour est plus limitée. Cette observation rejoint celle faite par Yuval-Davis, Wemyss et Cassidy dans leur article : « *Everyday Bordering, Belonging and the Reorientation of British Immigration Legislation* », paru en 2018, qui explique que le « *rebordering* » a pour but d'instaurer une forme de sécurité par l'exclusion des indésirables, c'est-à-dire de tout ce qui n'appartient pas à la société du Royaume-Uni, mais qui, paradoxalement, instaure un climat d'insécurité et renforce le sentiment de précarité (Yuval-Davis, Wemyss, Cassidy, 2018). En effet, les personnes avec un *settled status* n'ont pas vu leur droit à la libre circulation aussi fortement restreint et ne ressentent généralement pas la même insécurité juridique que les personnes détentrices du *pre-settled status*.

Au travers de ce processus, apparaît une nouvelle questions, un nouveau concept celui de l'appartenance, qui toujours selon nos trois auteurs est au cœur du concept de « *Rebordering* » (Yuval-Davis, Wemyss, Cassidy, 2018). En effet, au travers de l'instauration de mesures politiques tel que le Brexit et de tout ce qui en découle, il en amène à penser, ce qui constitue l'appartenance, au Royaume-Unis depuis que celui-ci ne fait plus partie de L'union européenne. Ce concept d'appartenance sera abordé plus en profondeur dans la partie : Stratégie de contournement et d'adaptation. Il me semblait cependant important de préciser que le Brexit au travers de cette imposition de nouveaux statut a mené à l'instauration d'une forme d'insécurité des expatriés pré-Brexit notamment par l'imposition de nouveaux statuts juridiques restreignant leur accès au territoire Britannique et créant dès-lors une hiérarchisation des trajectoires d'expatriations.

Sotkasiira et Gawlewicz expliquent également que le Brexit a amené les expatriés à repenser leur avenir au Royaume-Uni ainsi que leur accès au travail et aux droits sociaux (Sotkasiira, Gawlewicz, 2020).

Après avoir abordé cette première forme de hiérarchisation, qui montre comment le Brexit, et plus particulièrement l'imposition de nouveaux statuts pour résider au Royaume-Uni, a contribué à légitimer les parcours des personnes installées de longue date, j'aborde maintenant une seconde forme de hiérarchisation, opposant les expatriés pré-Brexit à ceux post-Brexit. En effet, bien que les résidents pré-Brexit aient vu leur droit à la libre circulation restreint, notamment ceux relevant du *pre-settled status*, ce sont surtout les personnes ayant souhaité s'installer au Royaume-Uni après la mise en œuvre du Brexit qui ont été le plus durement touchées. Le Brexit a profondément modifié les modalités d'expatriation pour les ressortissants européens, en instaurant une sélection à travers le *Skilled Worker Visa* et les nombreuses conditions exigées pour l'obtenir. Cela a renforcé les inégalités sociales d'accès à l'expatriation, tant pour travailler que pour résider sur le territoire britannique.

C'était notamment le cas d'Étienne, un Français résidant en Écosse en 2024, travaillant comme post-doctorant à l'université de Strathclyde. Depuis l'enfance, Étienne a connu plusieurs expériences d'expatriation : en Allemagne, en Belgique, en Norvège où il a effectué son doctorat, puis aux États-Unis. Après deux ans passés outre-Atlantique, il décide de se rapprocher du continent européen, ressentant le besoin de vivre dans un pays culturellement proche de celui où il a grandi, mais aussi de se rapprocher de sa famille. À l'image de Giovanni, Étienne ne considère pas son installation en Écosse comme un choix pleinement assumé, mais davantage comme une opportunité professionnelle. Très vite, au cours de notre échange, Étienne évoque les démarches administratives qu'il a dû entreprendre pour obtenir son visa de travail. Lorsque je lui demande comment, selon lui, le Brexit a impacté son expatriation, il me répond :

Étienne :

« Ben, il rend les choses beaucoup plus compliquées ! Les démarches pour obtenir un visa sont quand même beaucoup plus... heuuu, comment dire... intenses, puisqu'il faut que je puisse prouver que j'ai un

diplôme qui soit valable, ce qui n'était pas forcément le cas ! Heu... à partir du moment où tu avais un diplôme d'un pays européen, ou allié, ou associé, pardon, tu pouvais juste utiliser ton diplôme, et en fait ça faisait office de diplôme. Alors que maintenant, au Royaume-Uni, comme ils ne sont plus dans l'Union européenne, ils reconnaissent les diplômes, mais en fait, il faut les faire valider... »

Maili :

« Et comment est-ce que tu as fait valider ton diplôme ? »

Étienne :

« C'est un institut d'État qui fait ça. On leur envoie les diplômes traduits, et en fait, ils valident que c'est bien un diplôme, qu'on a bien le niveau requis pour le poste, et en plus, ils valident le niveau d'anglais qui est associé. »

(Entretien avec Étienne, le 3 décembre 2024)

Dans cet extrait d'entretien, Étienne explique que le Brexit a rendu son installation au Royaume-Uni bien plus difficile qu'elle ne l'aurait été auparavant. En comparant son témoignage à ceux d'Ambre et de Giovanni, on constate que le Brexit a entraîné plusieurs changements, notamment sur le plan des normes administratives, auxquelles les expatriés pré-Brexit n'ont pas nécessairement été confrontés.

Au-delà d'une simple distinction chronologique, cet exemple met en évidence une inégalité d'accès au territoire, mais aussi aux statuts juridiques instaurés après l'entrée en vigueur du Brexit. D'un côté, les expatriés arrivés avant ont bénéficié de la libre circulation garantie par l'Union européenne ; de l'autre, ceux arrivés après se sont retrouvés face à un système administratif nouveau, parfois instable et perçu comme limitant.

Obtenir un visa de travail (*Skilled Worker Visa*) n'est en effet pas chose aisée. Il faut d'abord trouver un employeur disposé à sponsoriser la venue du candidat sur le territoire britannique, et qui soit inscrit sur la liste des sponsors agréés par le *Home Office* (le ministère de l'Intérieur du Royaume-Uni). Ensuite, le poste proposé doit offrir un salaire annuel minimum de 38 700 £, ce qui est souvent considéré, par les acteurs de terrain, comme un montant trop élevé pour un premier emploi.

Cela crée une première barrière sociale, notamment pour les jeunes ressortissants européens récemment diplômés, qui, bien qu'ils soient titulaires d'un diplôme universitaire, ne disposent pas nécessairement de l'expérience requise pour atteindre ce niveau de rémunération. Ces inégalités sociales induites par la mise en place du Brexit sont également observées par Sotkasiira et Gawlewicz lors de leur enquête, où elles ont réalisé un total de 42 entretiens auprès d'expatriés européens de différentes nationalités en Écosse (Sotkasiira, Gawlewicz, 2020). Celles-ci expliquent que le Brexit a, au-delà d'accentuer les inégalités sociales, marqué un écart significatif entre les Européens les plus précaires d'un côté, et de l'autre, les plus privilégiés (Sotkasiira, Gawlewicz, 2020). Cependant, les auteurs analysent ces inégalités au travers du prisme de l'ancrage, devenu une ressource pour les expatriés, leur permettant de prendre des décisions sur leur avenir au sein du territoire du Royaume-Uni (Sotkasiira, Gawlewicz, 2020). Sotkasiira et Gawlewicz soulignent également que le Brexit a suscité angoisse et peur chez les expatriés à cause de la complexité des situations dans lesquelles le Brexit les mettait (Sotkasiira, Gawlewicz, 2020).

En conséquence, le Brexit, au-delà d'une question de statut ou de visa de travail qui rend plus difficile la libre circulation sur le territoire du Royaume-Uni, a également eu comme conséquence de sélectionner les expatriés qui entrent sur le territoire et, dès lors, d'augmenter les inégalités sociales, rendant plus facile le droit à la circulation aux personnes détentrices de diplômes dans des secteurs recherchés et demandés par le gouvernement britannique.

3.1.1. La place des diplômes dans l'expérience d'expatriation

Le Brexit, à travers le contrôle de l'immigration européenne mis en œuvre notamment via le *Skilled Worker Visa*, a également transformé la place accordée au diplôme, son importance, sa reconnaissance et sa nécessité dans les parcours d'expatriation de mes interlocuteurs. Carolina, une femme franco-portugaise de 30 ans, rencontrée lors du « Language Exchange » Meetup dans le centre de Glasgow, en est un bon exemple. Arrivée en Écosse en 2016 dans un contexte pré-Brexit pour y faire un master, elle remet en

question la valeur accordée aux diplômes et souligne l'importance croissante de l'expérience professionnelle dans le monde du travail :

« Oui, c'est vrai. Pour être honnête, dans mon job actuel, j'ai deux autres personnes qui font exactement le même boulot, et on n'a pas le même niveau. La fille, elle a 25 ans, elle vient d'avoir 25 ans, elle a juste un bachelor en marketing. J'ai dit : "Ok" (rire). Donc je me suis dit : j'ai deux masters, et on a le même salaire. Et... je ne sais pas s'il y a un contraste parce que je suis expat et elle, elle est Écossaise. Mais elle a travaillé à Cat's Protection, donc elle a assez d'expérience, vu qu'elle bossait durant ses études, donc ça compense. Mais je me demande si, aujourd'hui... je ne sais pas si c'est une bonne expression... Avoir des masters, je ne sais pas. On nous a toujours dit que ça allait nous projeter vers un meilleur job, et puis tu te retrouves dans le job, et tu as des collègues qui ont moins d'expérience, des diplômes moins élevés et qui sont au même niveau. Et tu te demandes : est-ce qu'il y a encore de la valeur ? Est-ce que ce n'est pas juste quelque chose que les boomers nous ont dit de faire (rire) ? Et qu'au final, bah... l'expérience, je pense qu'elle est plus valorisée que... hésitation l'éducation, peut-être. »

(Entretien avec Carolina, le 30 novembre 2024)

Ce témoignage illustre bien la tension perçue entre diplôme et expérience. Carolina exprime une forme d'incompréhension, voire de désillusion, face à ce qu'elle considère comme une dévalorisation du diplôme dans le contexte professionnel britannique. L'exemple de sa collègue, plus jeune et moins diplômée mais occupant le même poste et percevant le même salaire, cristallise ce sentiment d'iniquité. Elle questionne ainsi la légitimité du discours social qui valorise les études supérieures comme garant d'un meilleur avenir professionnel. Néanmoins, elle nuance également son propos en reconnaissant que, dans certains cas, le master reste exigé pour accéder à certains types de postes, ce qui souligne une ambivalence dans la manière dont les diplômes sont perçus et mobilisés. Un autre témoignage, celui de Bertrand, renforce cette analyse tout en lui apportant un éclairage différent. Arrivé en Écosse il y a quinze ans, à l'âge de 36 ans, Bertrand explique être venu à la suite d'un licenciement en France. Sa compagne de l'époque, aujourd'hui décédée, était titulaire d'un master en français langue étrangère. Ensemble, ils ont postulé dans différentes régions du Royaume-Uni, et c'est en Écosse qu'un emploi lui a été proposé, qu'ils ont donc suivi.

« Je ne suis pas venu ici en me disant : voilà, je vais trouver un boulot qui correspond à ce que j'ai fait avant en France. Cela dit, trouver un boulot ici, je trouve ça cent fois plus facile qu'en France. C'est quelque chose que je dis à tous mes potes. Bon, après, il faut être bon dans ce que tu fais, bien sûr ! Mais

ici, il y a un truc... Par exemple, le poste que j'occupe actuellement, avec le salaire que j'ai... En France, vu que je n'ai pas fait les bonnes universités — j'ai étudié les maths, mais je n'ai pas eu ma licence, donc j'ai juste un bac+2 — je ne pourrais même pas postuler pour ce poste. Parce que, dans beaucoup d'entreprises, ça va être : "C'est un job à bac+4", donc on va prendre des gens avec au moins bac+4. Ici, pour les trois postes que j'ai eus... mon diplôme, ils ne le regardent même pas. En fait, ils s'en foutent royalement. »

(Entretien avec Bertrand le 17 novembre 2023)

Dans une perspective similaire à celle de Carolina, Bertrand, dans son récit, met également en évidence l'importance que le système de travail britannique accorde à l'expérience professionnelle davantage qu'aux diplômes. Cependant, là où Carolina perçoit cette logique avec une forme de dégoût ou un sentiment d'injustice, Bertrand, quant à lui, y voit une opportunité professionnelle.

En effet, il explique que cette approche lui a permis de saisir des opportunités qu'il n'aurait pas pu envisager dans son pays d'origine, la France. Cette valorisation de l'expérience plutôt que des diplômes est aussi le reflet d'un marché du travail plus souple au Royaume-Uni, où les politiques d'embauche, de travail et de licenciement sont plus flexibles et moins encadrées que dans d'autres pays européens, tels que la France ou la Belgique.

Cependant, cette dynamique n'est pas partagée par l'ensemble des personnes que j'ai rencontrées sur le terrain. Avec la mise en place du Brexit, la valeur du diplôme a progressivement augmenté, jusqu'à devenir un critère essentiel, voire indispensable, dans les parcours d'expatriation. C'est ce que montre le témoignage de Bastien, un Français de 24 ans, rencontré lors d'une soirée de rencontre entre expatriés. Arrivé en 2023 à Glasgow, en Écosse, il est venu dans l'objectif de travailler dans le secteur de l'énergie, plus précisément dans celui des turbines à gaz. Il me raconte :

« Alors en fait, moi je suis un cas extrêmement particulier. Maintenant, avec le Brexit, c'est super dur, hein ! Avec le Brexit maintenant, c'est... c'est impossible de... ce que j'ai fait, ça... ça n'existe pas, quoi. Pourquoi j'ai pu le faire ? C'est, en fait, d'abord parce que, en fait, j'ai, de septembre 2021 à septembre 2022, étudié en Angleterre, où j'ai étudié dans une petite... heu, université, enfin non, l'université est assez connue et grande, mais c'est dans un bled paumé au milieu de l'Angleterre, ça s'appelle Cranfield University. Et, en effet, cette université-là, maintenant, ils font plein de choses différentes, mais

historiquement c'était une université qui était sur l'aérospatiale, quoi. Donc ils étaient pionniers enfin, je te parle de ça, c'était peut-être en 1960, dans l'après-guerre et tout le début de l'ère des jets ils étaient pionniers là-dessus, etc. Et donc ils ont quelques masters très spécialisés, on va dire, où c'est de très bons masters. (...) Et donc, pour en revenir à la question de base, j'ai pu faire ça parce que le master que j'avais fait, il était, heu, très spécialisé, ce qui est exactement ce que je fais dans mon boulot, quoi. Heu, je veux dire, mon boulot, en gros, c'est ingénieur performance de turbine à gaz. »
(Entretien avec Bastien, le 30 novembre 2024)

Cette montée en importance du diplôme, je l'ai observée au cours des différents entretiens menés avec des expatriés pré-Brexit, mais également post-Brexit, comme Bastien. Durant la première phase de mon terrain en Écosse, les personnes que j'ai rencontrées, comme Catherine, la mère de famille chez qui j'ai logé pendant deux mois, évoquaient toutes l'importance de l'expérience professionnelle, comparée à celle du diplôme.

Cependant, à ce moment de ma recherche, je me suis rendu compte que l'ensemble de mes interlocuteurs étaient des personnes arrivées au Royaume-Uni avant la mise en œuvre effective du Brexit. Lors de la deuxième phase de mon terrain à Glasgow, j'ai donc volontairement cherché à rencontrer des personnes comme Bastien, expatriées dans un contexte post-Brexit. C'est notamment à l'occasion de cet entretien avec lui, mais aussi au travers des échanges informels lors des rencontres entre expatriés, des groupes d'échange linguistique des mercredis et jeudis, des groupes Facebook d'expatriés, ou encore, plus étonnamment, lors de ma participation à des danses traditionnelles écossaises, que j'ai pu discuter avec d'autres expatriés arrivés dans des contextes pré et post-Brexit.

C'est dans ce cadre que j'ai observé, à travers ces entretiens et discussions informelles, une différence marquée quant à la place accordée au diplôme dans les parcours d'expatriation, selon la période d'arrivée au Royaume-Uni. En effet, les personnes arrivées dans un contexte post-Brexit insistent davantage sur l'importance et la nécessité de leur diplôme dans leur recherche d'emploi, tandis que celles arrivées avant le Brexit décrivent le Royaume-Uni comme un pays d'opportunités, plus ouvert, où les diplômes ne constituaient pas un critère déterminant. Cela est également souligné par Zovango

Kone et Carlos Vargas-Silva dans leur article : « Causes des migrations et conséquences du Brexit sur le marché du travail » paru en 2019 juste avant la mise en œuvre du Brexit. Dans celui-ci les auteurs soulignent une différence d'accessibilité au marché du travail britannique pour les demandeurs post-Brexit suite au contrôle et à la restriction d'accès au territoire du Royaume-Uni (Kone, Vargas-Silva, 2019). Ce contrôle se fait notamment au travers d'une sélection permettant l'accès au territoire britannique à des travailleurs hautement qualifiés et détenteurs de hauts diplômes universitaires (Kone, Vargas-Silva, 2019).

L'une des causes de ce basculement dans la perception du diplôme réside dans l'imposition par le gouvernement britannique d'un visa de travail (*Skilled Worker Visa*) à toutes les personnes européennes souhaitant travailler au Royaume-Uni. Deux particularités majeures de ce visa, évoquées précédemment, sont l'obligation d'obtenir un sponsor agréé par le gouvernement, ainsi que l'exigence d'un salaire annuel minimum. Ces conditions rendent l'accès au territoire britannique impossible pour les personnes ne possédant pas les « bons diplômes ».

Dès lors, le Brexit, avec l'imposition d'un visa de travail pour les ressortissants européens et toutes les conditions nécessaires à son obtention, a créé une nouvelle forme de hiérarchie entre les parcours migratoires. Il a accentué les inégalités sociales d'accès au territoire pour les expatriés post-Brexit, rendant non seulement le déménagement, mais aussi l'accès à l'emploi au Royaume-Uni, réservé à une certaine catégorie de personnes diplômées dans des secteurs spécifiques. Parmi ces secteurs figurent notamment l'ingénierie, la recherche académique, les soins de santé, l'aide à la personne, ainsi que d'autres métiers identifiés comme en pénurie.

Pour postuler à un *Skilled Worker Visa*, les candidats doivent d'abord vérifier si leur métier figure sur la liste officielle des professions éligibles, publiée par le gouvernement britannique. Cette liste distingue deux grandes catégories : les métiers dits « high skilled » (hautement qualifiés), souvent associés à des niveaux de diplôme élevés ou à une spécialisation poussée, et les métiers dits « medium skilled » (qualification moyenne), dont l'accès au visa est plus complexe.

Dans le cas des métiers « high skilled », les détenteurs peuvent directement candidater à un *Skilled Worker Visa*. En revanche, pour les métiers classés « medium skilled », les candidats doivent vérifier si leur profession est incluse dans une sous-liste, telle que la *Shortage Occupation List* ou l'*Immigration Salary List*. Si tel est le cas, ils sont également soumis à un seuil salarial minimum, calculé en fonction du salaire moyen national correspondant à leur profession. Pour obtenir le visa, ils doivent impérativement atteindre le salaire le plus élevé exigé par ces listes. D'autres critères peuvent également être requis, comme la localisation géographique du poste ou des exigences propres à certains domaines professionnels.

Il est toutefois intéressant de souligner que la distinction entre « high skilled » et « medium skilled » ne repose pas exclusivement sur le niveau de diplôme, bien qu'elle y soit souvent corrélée. En effet, certains métiers classés dans la catégorie « medium skilled » requièrent pourtant des diplômes universitaires, comme les archéologues ou les biologistes, tandis que d'autres, comme les menuisiers, ne nécessitent pas de diplôme universitaire. À l'inverse, les professions classées « high skilled » exigent presque toujours un diplôme supérieur, souvent très spécialisé, comme les ingénieurs en aéronautique.

Cette catégorisation reflète non seulement une hiérarchisation des métiers en fonction de leur « utilité » perçue pour le pays, mais aussi une forme d'intériorisation politique et administrative de certains types de professions. Certains métiers sont absents de ces listes car considérés comme non prioritaires par le gouvernement britannique ; d'autres y figurent, mais avec des conditions d'entrée très strictes, souvent réservées à des profils hautement qualifiés ou à des métiers pénuriques. Sotkasiira et Gawlewicz ajoutent à cela que la dévalorisation des diplômes est représentée par leur nécessité dans un contexte post-Brexit pour les expatriés souhaitant déménager au Royaume-Uni (Sotkasiira, Gawlewicz, 2020). Cependant, celles-ci soulignent que ces diplômes doivent également être reconnus par l'État, en plus de tous les autres critères que j'ai cités ci-dessus (Sotkasiira, Gawlewicz, 2020). Cela crée dès lors une forme d'ambivalence entre : d'un côté, un diplôme obligatoire et donc une valorisation de certains corps de métiers ; et de l'autre, une dévalorisation de certains diplômes non reconnus par l'État britannique (Sotkasiira, Gawlewicz, 2020).

Toutes ces catégories ont donc contribué à créer une inégalité sociale d'accès au territoire pour les expatriés post-Brexit. Elles ont engendré une forme de hiérarchisation entre, d'un côté, les personnes diplômées, considérées par le gouvernement britannique comme utiles à la société, et de l'autre, celles qui ne le sont pas et qui, de ce fait, se voient refuser l'accès au territoire. Cette classification a aussi modifié la place accordée aux diplômes dans les parcours d'expatriation, produisant une différence de perception entre expatriés pré et post-Brexit. La valorisation du diplôme au détriment de l'expérience professionnelle a ainsi entraîné une évolution dans les profils d'expatriés s'installant au Royaume-Uni.

En effet, les expatriés que j'ai rencontrés et qui sont arrivés au Royaume-Uni avant la mise en œuvre du Brexit provenaient de milieux socio-économiques variés et présentaient des niveaux d'éducation très divers. Par exemple, Giovanni, titulaire d'un doctorat, enseigne actuellement la littérature italienne à l'université de Glasgow. Mais il était aussi possible de rencontrer des personnes comme Bertrand, Jérôme ou encore Catherine, qui se sont installées en Écosse sans diplôme. Le parcours de Catherine est particulièrement révélateur d'un type d'expatriation aujourd'hui rendu pratiquement impossible. Catherine, une Française de 40 ans, mère célibataire de deux enfants, est arrivée en Écosse juste avant le Brexit. J'ai logé chez elle pendant deux mois. Lorsqu'elle raconte son parcours, elle explique qu'en France, elle vivait dans une cité HLM, travaillait comme surveillante de cantine dans une école et percevait le SMIC. Elle éprouvait de grandes difficultés à joindre les deux bouts tout en s'occupant seule de ses enfants. Lorsqu'elle a entendu parler de la mise en place imminente du Brexit, elle s'est dit que c'était « le moment ou jamais ». Comme beaucoup d'autres expatriés, elle est partie à cette époque, animée à la fois par l'excitation et la peur de ne plus pouvoir le faire ensuite. Elle connaissait déjà l'Écosse, y étant allée en vacances avec son nouveau compagnon. Elle voyait ce pays comme une opportunité, un tremplin pour elle et ses enfants, que la France ne lui offrait pas. À son arrivée, elle a d'abord travaillé chez McDonald's, un repère pour elle puisqu'elle y avait déjà été employée en France. Mais ce revenu ne suffisait pas pour couvrir ses dépenses. Sans diplôme, elle a décidé « au culot », comme elle le dit, de postuler comme aide-soignante, malgré l'absence totale d'expérience dans ce domaine. Contre toute attente, elle a obtenu le poste, sans parler anglais et sans formation. Elle raconte d'ailleurs en riant qu'elle ne comprenait rien à l'entretien mais répondait « oui »

à toutes les questions pour mettre toutes les chances de son côté. L'expérience de Catherine illustre bien une forme d'expatriation aujourd'hui rendue quasiment impossible au Royaume-Uni. Elle représente ces trajectoires de personnes issues de milieux modestes qui, malgré l'absence de qualifications formelles, ont réussi à construire une vie qu'elles considèrent comme plus stable et plus digne que celle qu'elles avaient dans leur pays d'origine.

Toutefois, cette division ne se réduit pas à une simple opposition entre les arrivants pré-Brexit, supposément épargnés par les contraintes politiques et administratives, et les arrivants post-Brexit, confrontés à des obstacles. La réalité est plus complexe. L'accès au travail pour les ressortissants européens est devenu plus difficile. Comme l'expliquent Delphine Deschaux-Dutard et Christian Lequesne dans leur article *L'impact du Brexit sur la politique étrangère de l'Union européenne*, le Brexit marque une forme de repli et d'individualisation du Royaume-Uni, qui tend à s'enclaver vis-à-vis du reste du monde (Deschaux-Dutard & Lequesne, 2020). Cette dynamique peut être comparée à celle de l'Union européenne elle-même, qui met en place des barrières envers d'autres régions du monde, limitant fortement la migration.

D'une certaine manière, les expatriés européens en Écosse, et plus largement au Royaume-Uni, se retrouvent confrontés à des exigences proches de celles imposées aux personnes migrantes venues d'autres pays. En perdant le privilège de la libre circulation, auquel ils avaient toujours eu accès grâce à l'espace Schengen, ces expatriés, particulièrement ceux arrivés post-Brexit, se retrouvent dans une position comparable à celle de « migrants ordinaires ». Cela remet en question la distinction symbolique souvent faite entre « bons » et « mauvais » migrants. Cette observation est également faite par Sotkasiira et Gawlewicz dans leur article : *The politics of embedding and the right to remain in post-Brexit Britain* (2020), dans lequel celles-ci expliquent que la mise en œuvre du Brexit a orienté les politiques d'immigration européenne vers une économie de travail, axée sur l'économie individuelle. Cela crée une nouvelle forme de hiérarchisation des expatriés européens, classés sur une échelle de désirabilité, faisant ici le lien avec cette

réflexion du « bon » et du « mauvais migrant » (Sotkasiira, Gawlewicz, 2020). Les expatriés s'intègrent dès lors à la société du Royaume au travers du travail, puisqu'il est leur seul moyen de rester au sein du territoire (idem). Les auteurs soulignent également que cette forme d'intégration par le travail supplante celle faite au travers des relations sociales, bien que celle-ci soit plus liée aux sentiments des individus (Sotkasiira, Gawlewicz, 2020).

La dévalorisation des diplômes peut donc ici se comprendre dans le sens où, bien que ceux-ci soient devenus indispensables pour les expatriés post-Brexit souhaitant déménager au Royaume-Uni, il faut également que ces diplômes soient reconnus par l'État et qu'ils rentrent parmi tous les critères possibles pour accéder à un travail, créant dès lors une forme d'ambivalence entre : d'un côté, un diplôme obligatoire et donc une valorisation de certains corps de métiers ; et de l'autre, une dévalorisation de certains diplômes non reconnus par l'État britannique.

Il est important de souligner ici que la majorité de mes interlocuteurs sont des Européens ayant toujours vécu dans l'espace Schengen, bénéficiant donc jusque-là d'une grande liberté de mouvement. Le Brexit est venu bouleverser cette réalité. Ils ont ainsi expérimenté la perte d'un privilège qui n'a jamais été accordé à d'autres populations migrantes.

Finalement, le Brexit, au-delà d'une simple restriction des mobilités, a profondément modifié les trajectoires et les perceptions des expatriés européens. Il a créé une division entre ceux arrivés avant et après sa mise en œuvre, engendrant une hiérarchie fondée sur des critères administratifs et économiques. Ceux qui souhaitent désormais s'expatrier doivent prouver qu'ils possèdent des compétences, un niveau économique suffisant et cocher une série de cases bureaucratiques. Ce processus génère des sentiments d'exclusion, d'injustice, et participe à redéfinir les contours du « bon migrant » au Royaume-Uni. Il devient alors légitime de se demander si les expatriés européens en Écosse doivent encore être désignés comme tels, ou s'ils ne sont pas, désormais, eux aussi, des migrants à part entière.

3.1.2. Incertitudes, peur et reconfiguration des trajectoires

Au-delà des changements administratifs et de la hiérarchisation entre les parcours d'expatriés, le Brexit a instauré un nouveau climat marqué par l'incertitude et la peur chez mes acteurs de terrain. Comme l'ont souligné Kevin et Ambre lors de nos entretiens, sa mise en place s'est déroulée dans un contexte particulièrement bouleversé, puisqu'elle a coïncidé avec le début de la pandémie de Covid-19. Ces deux événements conjoints ont provoqué des ruptures dans les trajectoires : des retours précipités, mais aussi de nouveaux départs, ainsi que des tentatives d'ancrage dans un contexte incertain.

Ambre :

« Je pense qu'à l'époque, il y a eu beaucoup de gens comme moi qui se sont dit : "OK, c'est maintenant ou jamais !" Et... on en a profité. Donc je pense qu'il y a eu une grosse vague de gens qui ont bougé avant le Brexit et qui ont ainsi pu obtenir le Pre-Settled Status. Une fois que l'on avait cette garantie-là, qu'on pouvait rester, beaucoup de Français sont repartis. Notamment à cause du Brexit, et depuis le Covid, on a vu la différence, même s'il y a eu une coopération entre la France et le Royaume-Uni. (...) Mais on sent que ça devient de plus en plus difficile, ça fait peur. Ici, ils vont instaurer un visa touristique valable deux ans et coûtant 10 pounds ; quand on a de la famille qui vient nous rendre visite, ça inquiète les Français. Je pense qu'il y a beaucoup de changements depuis le Brexit. »

(Entretien avec Ambre, 10 octobre 2024)

Le témoignage d'Ambre illustre que le Brexit n'a pas seulement impliqué une réinstauration des frontières ou une modification des conditions d'accès au Royaume-Uni. Il a également généré un climat d'incertitude dans le quotidien des expatriés, modifiant leurs projets d'installation et la manière dont ils envisagent leur futur dans ce pays.

Le Brexit a donc eu un double impact : pousser certaines personnes à s'expatrier et, à l'inverse, rompre les trajectoires migratoires d'autres, qui, face à la conjonction du Brexit et de la pandémie mondiale, ont choisi de rentrer dans leur pays d'origine. Ce sentiment mêlé de peur, d'incertitude et surtout d'instabilité a poussé de nombreuses personnes à agir, à prendre des décisions, bouleversant ainsi leurs parcours de vie.

Si le Brexit a marqué les trajectoires et les parcours de vie des expatriés au Royaume-Uni, je n'avais pas encore pleinement mesuré à quel point il pouvait aussi remettre en question

leur position en Écosse, leur sentiment d'appartenance et certaines dimensions identitaires. Ambre évoque cette période comme un moment de flou politique, particulièrement en Écosse :

Ambre :

« Quand on a vécu au Royaume-Uni au moment où ils ont voté le Brexit, il y a eu une période de grand flou politique. Beaucoup de Premiers ministres se sont succédé, on sentait que rien n'était clair et qu'on ne savait pas à quelle "sauce" on allait être mangés, d'autant plus que les Britanniques eux-mêmes ne savaient pas ce que le post-Brexit impliquerait. Ici, en Écosse, les gens ont voté contre. Donc déjà, on vit dans un pays où les Écossais n'ont pas voulu du Brexit et doivent pourtant le subir. Il y avait vraiment une tension, notamment entre l'Écosse et l'Angleterre, et cette tension s'est intensifiée pendant un ou deux ans, quand rien n'était décidé. Les expatriés, dans tout ça, étaient clairement des victimes collatérales. »

(Entretien avec Ambre, 10 octobre 2024)

Comme elle le rappelle, les incertitudes générées par le Brexit ont été vécues de façon particulière en Écosse. Comme indiqué dans la mise en contexte de ce mémoire, l'Écosse avait majoritairement voté contre le Brexit (62 % en faveur du maintien dans l'Union européenne, contre la tendance en Angleterre et au Pays de Galles) (Tombs, 2020). Cette spécificité a été fréquemment évoquée au cours de mes entretiens. Je me suis alors demandé si, pour certains de mes interlocuteurs, la mise en place du Brexit n'avait pas été perçue comme une forme de trahison, remettant en question leur sentiment d'appartenance à ce territoire désormais sorti de l'Union européenne.

Vivre en Écosse pouvait également être perçu comme un signe de solidarité avec un peuple qui, tout comme eux, subissait une décision politique qu'il n'avait pas souhaitée. Ce flou politique évoqué par Ambre a été ressenti tant par les Écossais que par les expatriés. Étienne, post-doctorant à l'université de Strathclyde arrivé en contexte post-Brexit, m'a ainsi expliqué lors de notre entretien les difficultés auxquelles lui, comme ses employeurs, ont été confrontés au cours de cette transition.

3.1.2.1. Expériences administratives et stratégies de maintien

Étienne :

« Ça a été un peu compliqué parce que c'était une procédure nouvelle... Elle était même doublement nouvelle : avec le Brexit, les personnes des ressources humaines, censées gérer tout ça, ne connaissaient pas encore la marche à suivre. Quand je leur demandais quels documents fournir pour demander le visa, elles n'arrivaient pas à me répondre.

Et puis, j'ai été l'un des premiers cas à tester le visa électronique. Du coup, je n'ai pas d'étiquette dans le passeport : lorsque celui-ci est scanné, un visa y est automatiquement associé. Au départ, je m'attendais à devoir suivre toutes les démarches habituelles, prendre rendez-vous, me rendre à l'ambassade, etc.

Finalement, je n'ai rien eu à faire de tout ça.

J'ai simplement rempli les formulaires, payé en ligne, scanné et envoyé tous les documents. Ensuite, normalement, on reçoit un e-mail pour confirmer l'adresse ou on nous demande de nous déplacer. Mais là, deux semaines plus tard, j'ai simplement reçu un message disant : « Félicitations, vous avez obtenu un visa ». »

(Entretien avec Étienne, 3 décembre 2024)

À travers ce témoignage, Étienne met en lumière un aspect important : le Brexit n'a pas seulement généré de l'incertitude pour les expatriés, mais aussi pour les employeurs. Ces derniers doivent désormais s'adapter à de nouvelles règles administratives, notamment lorsqu'ils recrutent des ressortissants européens ne résidant pas déjà au Royaume-Uni. Ils doivent en effet agir comme « sponsors » pour leurs employés et garantir un salaire minimum imposé. Au-delà d'agir comme des sponsors, Nira Yuval-Davis, Georgie Wemyss et Kathryn Cassidy ajoutent à cela que les employeurs deviennent ce qu'ils appellent des « gardiens de frontière », puisque s'ils embauchent des personnes non autorisées à travailler, ceux-ci prennent le risque d'une amende voire de la prison (Yuval-Davis, Wemyss, Cassidy, 2018). L'une des raisons pour lesquelles les employeurs deviennent plus sévères dans le choix des employés est, selon les auteurs, également le résultat de ce « flou politique » (Yuval-Davis, Wemyss, Cassidy, 2018). Cependant, bien que leur travail ait eu lieu avant la mise en application du Brexit et qu'il ait été mené dans la ville de Londres, il est intéressant de voir comment, déjà sans toutes ces réglementations, les employeurs deviennent des travailleurs de frontière non rémunérés et non formés (Yuval-Davis, Wemyss, Cassidy, 2018). En effet, ceux-ci expliquent qu'à travers la méfiance concernant les statuts des personnes, leur citoyenneté, se créent des frontières informelles d'un côté et se renforcent les frontières formelles de l'autre (Yuval-Davis, Wemyss, Cassidy, 2018). À cela, ils ajoutent que les réglementations en matière

de migration créent un sentiment de précarité et d'insécurité suite à la complexité administrative qui en découle (Yuval-Davis, Wemyss, Cassidy, 2018). Par conséquent, le vécu d'Étienne ici, et la difficulté vécue également par ses employeurs, démontre comment ces nouvelles mesures, et notamment la quantité de papiers administratifs à remplir, peuvent venir décourager les personnes et, notamment, les employeurs (Yuval-Davis, Wemyss, Cassidy, 2018).

Le Brexit étant encore récent et sujet à ajustements, les procédures administratives demeurent parfois floues, tant pour l'employé que pour l'employeur. Par la réintroduction de barrières à la libre circulation et la mise en place de procédures complexes, il a instauré un modèle migratoire fondé sur une forme de « mérite » administratif, économique et éducatif. Les individus doivent ainsi prouver en permanence leur légitimité à rester dans le pays, et ce de manière accrue pour les expatriés arrivés après le Brexit, ce qui questionne également l'identité et la place de ceux déjà installés au Royaume-Uni.

Après plusieurs semaines passées aux côtés de mes interlocuteurs, lors de soirées entre expatriés, de retrouvailles autour d'un verre ou de moments plus conviviaux autour d'une pizza, la question du retour au pays d'origine revenait régulièrement. Beaucoup se trouvaient partagés entre l'envie de rester et celle de rentrer, souvent motivée par le désir de retrouver leur famille. C'est le cas de Dario, un Italien de 29 ans arrivé en Écosse en 2020 pour rejoindre son ex-compagne. Son témoignage illustre bien ce tiraillement entre le retour et l'ancrage à Glasgow. Durant notre entretien, il m'explique que, si le travail occupe une place importante dans sa vie, ce n'est pas la raison principale qui le retient. Sa première motivation est le salaire qu'il perçoit à Glasgow, qu'il juge impossible à atteindre en Italie. Il admet toutefois qu'à Milan, par exemple, il pourrait occuper un poste moins stressant, avec des horaires plus fixes. Ce revenu plus élevé en Écosse représente pour lui un meilleur pouvoir d'achat, et donc une forme de liberté qui lui permet de voyager régulièrement, un aspect qu'il considère essentiel dans sa vie. Sa deuxième raison de rester est la difficulté qu'il imagine à se réinsérer dans un système de travail italien, qu'il perçoit comme plus hiérarchisé et contraignant. Enfin, il évoque une troisième motivation : l'atmosphère de Glasgow, qu'il décrit comme « excentrique, un endroit où l'on ne peut pas vraiment se sentir étrange ou à la marge, au vu des personnages eux-

mêmes étranges qui y vivent ». Pour lui, c'est une ville tolérante et spontanée, où il a tissé des liens amicaux forts, ce qui rend l'idée d'un départ d'autant plus difficile.

Néanmoins, Dario souligne aussi l'impact du Brexit sur ses liens familiaux et amoureux. Il est désormais plus difficile de faire venir en Écosse des proches ou un partenaire européen, une situation qu'il qualifie de « terrible ». Cette contrainte le pousse à envisager un retour en Italie, ou à demander la citoyenneté britannique afin de retrouver une liberté de circulation perdue.

Dario :

« Après, avec la citoyenneté, tu peux vraiment aller et venir comme tu veux, tu es plus libre dans tes mouvements pour faire ce que tu veux. »

(Entretien avec Dario, 1er décembre 2024)

3.1.2.2. Relations, ancrages et tensions identitaires

L'ambivalence vécue par Dario, entre le désir de rester en Écosse et celui de retourner dans son pays d'origine pour se rapprocher de sa famille, est partagée par de nombreux expatriés rencontrés sur le terrain. Le Brexit, en restreignant la liberté de circulation, a freiné la possibilité pour certaines familles ou couples de se rejoindre, poussant ainsi des individus à quitter le Royaume-Uni. Durant cette enquête, je n'ai toutefois pas rencontré de personnes arrivées en contexte post-Brexit pour rejoindre un conjoint ou un membre de leur famille. En revanche, plusieurs interlocuteurs, installés avant le Brexit, avaient entrepris cette démarche, souvent dans le cadre de relations amoureuses. Leur parcours a été facilité par l'absence, à l'époque, des contraintes administratives imposées aujourd'hui.

Cet élément met en lumière un aspect essentiel de cette recherche, souvent sous-estimé : l'importance des relations sociales dans les trajectoires migratoires. Comme le disent Sotkasiira et Gawlewicz, au-delà des opportunités économiques, ces liens, qu'ils soient

restés ancrés dans le pays d'origine ou développés dans le pays d'accueil, jouent un rôle déterminant dans les choix de départ, de maintien ou de retour (Sotkasiira, Gawlewicz, 2020, p. 24). Celles-ci utilisent notamment le concept d'« embedding », qui fait référence à la création des liens sociaux dans le pays d'accueil (Sotkasiira, Gawlewicz, 2020, p. 24). Celui-ci ne se fait pas de manière passive ou statique, comme lorsque l'on imagine un arbre qui s'enracine, mais plutôt par la mise en place de stratégies et d'efforts (Sotkasiira, Gawlewicz, 2020). Ces relations créent fréquemment un état d'« entre-deux » identitaire : coincés entre l'attachement au pays d'origine et les nouveaux liens tissés en Écosse, les expatriés oscillent entre deux univers sociaux et culturels, tout en s'adaptant aux contraintes économiques et administratives.

L'Écosse devient alors un lieu à la fois d'ancrage et d'ambivalence, où se construisent des identités marquées par la tension entre l'envie de rester et celle de partir. Cet équilibre fragile se joue entre, d'un côté, les opportunités professionnelles, la stabilité financière et les relations amicales, et, de l'autre, l'attachement familial et les liens culturels du pays d'origine.

Les incertitudes et l'instabilité engendrées par le Brexit obligent les expatriés européens à se repositionner et à repenser leurs trajectoires. Les stratégies qui en résultent sont diverses :

En premier, quitter le Royaume-Uni pour retourner dans le pays d'origine ; en deuxième, acquérir un statut, comme la nationalité britannique, réservé aux expatriés arrivés avant le Brexit, parfois envisagé comme un acte de reconnaissance identitaire ou une manière pragmatique de retrouver une liberté de circulation perdue. Ces récits révèlent une tension permanente : attachement et détachement, aspirations personnelles et contraintes administratives, sentiment d'injustice et stratégies d'adaptation. Pour certains, le Brexit a également entraîné la nécessité de repenser leur rapport au travail. La fin de la gratuité des études pour les Européens en Écosse oblige certains jeunes à financer eux-mêmes leur parcours. Hortensia, par exemple, enchaine des emplois de courte durée malgré un diplôme de bachelier. Son manque d'expérience l'empêche d'accéder à des postes plus stables. Elle oscille entre accepter n'importe quel emploi afin d'économiser pour couvrir ses besoins, ou privilégier des postes moins rémunérés mais plus formatifs.

Esther raconte un parcours marqué par des aller-retours entre la France et l'Écosse, porteurs d'expériences contrastées :

« J'ai gardé contact avec mon copain et en février, j'ai décidé de déménager sans trop prévenir mes parents. Je suis restée quatre mois sans travail, puis j'ai commencé chez Michelin en août 1992, où je suis restée dix ans. En 1999, je me suis mariée, on a acheté une maison. J'ai travaillé à l'université d'Aberdeen, puis pour la police d'Aberdeenshire... Ensuite, j'ai eu une période à mon compte dans le relooking. Pas d'enfant. En 2020, l'usine de mon mari a fermé. Avec le Covid, on avait prévu de voyager en camping-car en Europe, mais ça ne s'est pas fait. Finalement, on est allés en France. Mais... aller en France en étant française, ce n'est pas la même chose qu'être en Écosse en étant française. Ici, il y a un statut : les Écossais aiment les Français.

Ma réintégration en France s'est bien passée pour moi, mais pas pour mon mari. On est rentrés en Écosse au bout de deux ans, puis j'ai divorcé. Après ça, je ne me sentais chez moi ni en France ni en Écosse. Trois ans à me demander pourquoi je suis revenue. Aujourd'hui, j'ai un ami en France, une maison là-bas et une autre ici : j'ai le meilleur des deux mondes. Le travail reste important pour moi : c'est un moyen de s'intégrer et d'être indépendante financièrement. »

Son récit illustre une expérience migratoire où les lieux d'ancrage se multiplient, mais où le sentiment d'appartenance reste fluctuant, parfois fragilisé par les aller-retours et les ruptures.

Pour Carolina, le climat écossais reste un défi :

« Le climat me déprime un peu. On croit qu'après huit ans, on s'habitue... mais non. Il y a des années plus froides, plus imprévisibles. Je ne suis pas fan du froid, mais j'adore la personnalité des gens ici. En Espagne, en septembre, je me suis sentie régénérée, dans mon élément, comme à Madère ou au Portugal. Ça me manquait, cette énergie du soleil. Mais là-bas, il n'y a pas les mêmes opportunités professionnelles. C'est pour ça que beaucoup d'Espagnols viennent au Royaume-Uni : pour le travail. »

(Entretien avec Carolina, le 30 novembre 2024)

Son témoignage met en évidence un arbitrage classique dans les trajectoires migratoires : choisir entre la qualité de vie climatique et les opportunités économiques. Bien que paraissant anecdotique, la question de la météo a très souvent été mentionnée sur le terrain

et a également toute son importance. En effet, comme le mentionne François Laplantine, l'anthropologie s'intéresse aux « détails », aux choses qui peuvent paraître sans importance (Laplantine, 2022, p. 28) . La météo en Écosse n'est effectivement pas des plus chaleureuses. L'hiver, le froid peut être très prenant, et la fine pluie quasiment constante vous mouille l'entièreté de vos vêtements si vous n'êtes pas équipé d'un bon manteau de pluie. Les Écossais ont d'ailleurs un dicton : « Il n'y a pas de mauvais temps, que de mauvais vêtements ». Malgré ce dicton encourageant, la météo, tout comme les magnifiques paysages écossais remplis de collines et de nature verdoyante, influence le choix des interlocuteurs de terrain entre rester en Écosse ou rentrer dans leur pays d'origine.

4.1. Stratégies d'adaptation et de contournement

Le Brexit a produit plusieurs effets majeurs : il a hiérarchisé les parcours d'expatriation, instauré des incertitudes chez les expatriés européens et reconfiguré les trajectoires de vie à travers la mise en place de mesures administratives, de statuts et de visas spécifiques, ainsi que de nouvelles politiques migratoires. Cependant, les expatriés européens ne sont pas restés passifs face à cette situation. Ils ne l'ont pas seulement subie : certains ont choisi de rentrer dans leur pays d'origine, une décision qui peut déjà être considérée comme une forme de contournement. D'autres ont développé ce que j'appelle ici des stratégies de contournement, visant à retrouver une stabilité dans un contexte bouleversé. Ces stratégies consistent non seulement à contourner les effets du Brexit, mais aussi à exploiter ou à « jouer avec » certaines caractéristiques du système libéral britannique.

Parmi ces stratégies, on retrouve : Tout d'abord, l'adaptation au marché du travail du Royaume-Uni, un environnement qui valorise la prise de risque. Ensuite, l'acquisition de la nationalité britannique ou de statuts liés au *Settlement Scheme*, perçus tantôt comme une reconnaissance identitaire, tantôt comme une facilité administrative, et souvent comme une réappropriation du droit à la libre circulation. Et, enfin, la mobilisation des réseaux sociaux et la constitution de cercles d'expatriés, qu'il s'agisse de rencontres en

présentiel ou via des plateformes comme Meet-Up, afin de faciliter l'entraide et la socialisation.

4.1.1. Le travail comme stratégie d'adaptation

Il est important de préciser que, pour ma part, je n'ai pas pu expérimenter cette stratégie directement. En raison des restrictions de visa, je suis arrivée au Royaume-Uni avec un visa touristique, le seul qui m'était accessible à ce moment-là, ce qui m'empêchait légalement de travailler.

Néanmoins, pour la majorité de mes interlocuteurs, à l'exception de Giovanni, le travail occupe une place centrale dans leur vie. Pour certains, il représente un moyen d'épanouissement personnel ; pour d'autres, il est avant tout un point d'entrée sur le territoire britannique. Dans ce contexte, le travail ne se limite plus à une source de revenus : il devient également une condition d'accès au territoire, un moyen de subsistance, et parfois même un vecteur d'intégration et de socialisation.

4.1.1.1. Le travail comme adaptation au marché britannique

Analyser le travail sous l'angle de l'adaptation permet de comprendre comment les expatriés ajustent leurs trajectoires pour répondre aux exigences du système britannique. Cela implique l'adoption de techniques et de démarches spécifiques, comme l'illustre le parcours de Carolina, une Française expatriée avant le Brexit. En effet, les stratégies d'adaptation et de contournement ne sont pas l'apanage des expatriés post-Brexit : ceux arrivés avant doivent eux aussi trouver de nouvelles façons de composer avec les changements induits par la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. C'est notamment le cas de Carolina, que j'ai rencontrée lors d'un entretien dans un café Costa, près de George Square, un lieu emblématique et animé de Glasgow. Elle m'a raconté...

Carolina :

« (...) j'avais un gros manque de confiance en mes capacités. Quand je faisais des entretiens, je doutais un peu, je n'étais pas assertive... (rire) je ne sais pas comment l'expliquer. Il fallait que j'apprenne à me "vendre", alors qu'avant j'étais plus humble. Au bout d'un moment, je me suis dit : si je veux progresser, il va falloir que je me vende un peu.

Donc j'ai dû apprendre à faire ça. J'ai suivi des formations via LinkedIn, pour apprendre à m'exprimer.

Ce n'est pas venu naturellement : il y a des gens qui ont ça dès le départ, mais pas moi. J'étais plutôt dans mon coin, à rester humble, à ne pas trop prendre de place. Mais il y a une différence entre se vendre pour avoir un job et être arrogant : il faut connaître sa propre valeur. »

(Entretien avec Carolina, 30 novembre 2024)

Dans ce témoignage, Carolina met en lumière un aspect essentiel du marché du travail britannique : l'importance de la capacité à « se vendre », à s'affirmer dans un environnement professionnel concurrentiel. Si aucun des autres interlocuteurs n'a suivi de cours spécifiques comme Carolina, son récit illustre un processus d'apprentissage qui, selon mes observations, touche un grand nombre d'expatriés, qu'ils soient arrivés avant ou après le Brexit. Cela renvoie à plusieurs traits structurels du marché du travail au Royaume-Uni : un système qui, même avant le Brexit, offrait des opportunités aux profils motivés, souvent en valorisant l'expérience plus que les diplômes, et où l'audace ou le « culot », comme le nomme Catherine, constitue un atout majeur.

Le système britannique, inscrit dans un modèle libéral suivant de plus en plus le chemin des Etats-unis, fonctionne parfois comme un « jeu » dans lequel les expatriés doivent entrer pour progresser, sécuriser leur emploi ou éviter l'instabilité professionnelle. Dans ce contexte, « se vendre » ou aller « au culot » ne sont pas les seules stratégies utilisées par les expatriés pré-Brexit.

Esther, arrivée en Écosse en 1991, explique par exemple :

« Au bout de 10 ans chez Michelin, je me suis dit que je voulais partir en expatriation avec l'entreprise. Mon chef m'a dit non, donc je leur ai dit : si vous ne voulez pas que je parte avec Michelin, je pars par moi-même. Pour eux, c'était difficile de me laisser, car j'étais la seule Française. Après, j'ai eu deux contrats d'un an ailleurs, puis j'ai travaillé à la police : c'était hyper intéressant, mais ils m'ont donné

des responsabilités que je ne voulais pas. »

(Entretien avec Esther, 16 octobre 2024)

Ici, la mobilité professionnelle devient une manière d'imposer ses choix ou d'accéder à de meilleures opportunités. De la même façon, Carolina n'hésite pas à changer d'emploi lorsqu'une augmentation lui est refusée. Elle quitte alors le secteur, postule dans une autre entreprise, parfois même son ancienne, et parvient ainsi à revenir avec un salaire plus élevé. Carolina souligne :

« Avec l'inflation et le coût de la vie ici, si tu ne bouges pas, tu te prends un "face cut" (réduction de salaire réel). Tu dois trouver un moyen de survivre... Ici, il n'y a pas beaucoup d'aides. »

(Entretien avec Carolina, le 30 novembre 2024)

Dans un tel contexte, le changement régulier d'emploi n'est pas perçu négativement, au contraire, il est valorisé comme signe de dynamisme et de prise de risque, qualités centrales dans le système de travail britannique. Ce « jeu » professionnel, que j'appelle ici le jeu du marché du travail britannique, est caractéristique des économies libérales, où la mobilité et l'initiative personnelle sont récompensées, tandis que la stabilité est parfois vue comme un manque d'ambition. Il est cependant important de souligner que ce changement fréquent d'emploi, dans le but de maintenir son niveau de vie ou d'atteindre des objectifs spécifiques, n'est pas également possible pour les expatriés européens post-Brexit. Ceux-ci sont plutôt soumis au fait de se vendre sur le marché du travail britannique, notamment à l'aide de leurs diplômes universitaires (Kone, Vargas-Silva, 2019). Puisqu'en effet, comme le soulignent Zovanga Kone et Carlos Vargas-Silva, dans leur article : « Causes des migrations et conséquences du Brexit sur le marché du travail », le Brexit a eu comme conséquence de limiter l'accès au marché du travail sur le territoire britannique (Kone, Vargas-Silva, 2019).

4.1.1.2. Le travail comme stratégie post-Brexit

Comme je l'ai mentionné plus haut, certaines stratégies d'adaptation ne sont possibles, ou du moins plus facilement accessibles, que pour les expatriés arrivés avant le Brexit. Les expatriés post-Brexit, eux, sont soumis à de nouvelles restrictions.

Dans leur cas, le travail devient encore plus central dans le parcours d'expatriation, en Écosse comme ailleurs au Royaume-Uni. Désormais, l'entrée sur le territoire passe souvent par l'obtention d'un *Skilled Worker visa*, attribué à ceux dont les qualifications répondent à des besoins spécifiques du marché. Les diplômes deviennent alors un passeport indispensable, ouvrant des portes fermées à d'autres. Faire ses études au Royaume-Uni est également une voie d'accès : les étudiants peuvent, après leur diplôme, bénéficier d'un visa leur permettant de rester deux ans supplémentaires pour trouver un emploi. Dans ce contexte, le travail n'est plus seulement un moyen de subsistance ou un espace d'intégration : il est une condition d'entrée et de maintien sur le territoire.

Cela soulève une question :

Les expatriés post-Brexit, embauchés principalement pour leurs diplômes et compétences spécialisées, sont-ils soumis aux mêmes stratégies d'adaptation que leurs prédécesseurs pré-Brexit, pour qui la mobilité professionnelle et la prise de risque étaient plus accessibles ?

En réalité, la marge de manœuvre n'est pas la même. Les expatriés post-Brexit, liés à un employeur sponsor, ne peuvent pas changer d'emploi aussi facilement que leurs homologues pré-Brexit. Cette dépendance fragilise leur stabilité et limite l'usage de stratégies comme le « culot » ou le changement rapide de poste pour négocier un meilleur salaire. Toutefois, certaines stratégies restent pertinentes : la capacité à « se vendre » lors des entretiens, le développement d'un réseau professionnel interne, ou encore le renforcement de ses compétences pour sécuriser sa position. Dans ce contexte, l'obtention de diplômes très spécialisés, l'expérience dans de grandes entreprises et la maîtrise de l'anglais deviennent des leviers essentiels.

Cette précarité est particulièrement visible dans le récit d'Étienne, chercheur arrivé en contexte post-Brexit. Lors d'une soirée entre expatriés, il m'explique qu'il est le seul de son laboratoire à ne pas avoir vu son visa renouvelé, et aussi le seul expatrié européen de l'équipe. Cette situation fait écho à un propos de Carolina, qui évoque la tendance à privilégier un candidat écossais plutôt qu'un expatrié, sauf si ce dernier possède des qualifications très spécifiques.

Cela m'amène à me demander si le coût et la complexité du sponsoring ne produisent pas une forme d'injustice structurelle dans l'embauche, obligeant les expatriés à développer des stratégies spécifiques pour être retenus.

Face à un refus de renouvellement, certains, comme Étienne, recourent à des stratégies hors cadre légal. Il prévoit par exemple d'utiliser un visa touristique pour rester au Royaume-Uni et passer des entretiens, afin de trouver un nouvel emploi et préserver les liens sociaux qu'il a créés. Cette adaptation « hors la loi » illustre que les stratégies ne se jouent pas seulement dans les dispositifs officiels, mais aussi dans les interstices du système.

4.1.2. La prise de la citoyenneté britannique

Parmi les stratégies de contournement évoquées par mes interlocuteurs, la prise de la nationalité britannique apparaît comme l'une des plus importantes. Après avoir obtenu le *Settled Status*, les expatriés peuvent en faire la demande un an plus tard, moyennant le paiement de frais élevés et la réussite de plusieurs tests. Cette stratégie est centrale car elle permet de se réapproprier la liberté de circulation perdue avec le Brexit, tout en supprimant la dépendance au sponsoring.

La question de la nationalité est apparue dans mon enquête de manière inattendue. Ce n'est qu'au cours d'une soirée au « Language Exchange » du jeudi soir, alors que nous

étions tous dehors dans le froid hivernal, que j'ai assisté à une discussion entre Carolina et Bastien. Comme souvent, la conversation commence par les questions habituelles :

« Quel est ton prénom ? Que fais-tu dans la vie ? Depuis combien de temps vis-tu en Écosse ? »

Puis, une question inédite surgit : *« As-tu demandé la nationalité britannique ? »*

Jusqu'à cet instant, je n'avais pas identifié la citoyenneté comme un axe majeur de mon travail. Or, au fil des entretiens, ce sujet est revenu régulièrement, mêlant enjeux d'identité, d'appartenance, de facilités administratives... et parfois même de mariage.

4.1.2.1. Identité et avantages administratifs

Lors de cette conversation, Bastien et Carolina ont exprimé des points de vue opposés. Pour Bastien, prendre la nationalité britannique est avant tout un choix pragmatique : cela offre un avantage administratif considérable et permet de retrouver la liberté de circulation au Royaume-Uni. Pour Carolina, au contraire, cette perspective est difficilement envisageable. Elle ne se sent ni écossaise ni britannique et ne souhaite pas adopter une nationalité qui, pour elle, ne correspond pas à son identité.

Intriguée par cet échange, j'ai décidé de les recontacter pour approfondir le sujet. Quelques jours plus tard, autour d'un café, Carolina m'a expliqué plus en détail sa position...

Carolina :

« Des personnes me demandent pourquoi je ne prends pas le citizenship ? (rire) La raison, c'est que je crois qu'il y a une limite avec le Settlement Scheme. Je peux retourner en France, mais après une certaine période, je risque de perdre ce statut. Par exemple, si je reste plus de cinq ans en France, je perds mon EU Settled.

C'est pour ça que certaines personnes décident de prendre le citizenship, le passeport écossais : pour éviter ce problème et pouvoir entrer et sortir du territoire quand elles veulent, sans restriction. C'est beaucoup plus facile.

Par contre, je ne me sens pas suffisamment écossaise pour demander ce passeport. Je ne pense pas rester toute ma vie (rire), donc je reste avec mon EU Settled parce que ça me convient. Après, comme je disais, j'ai parfois envie de retourner en France pour être plus proche de ma famille et changer d'environnement. Je vais avoir 31 ans, mes parents approchent de la soixantaine... ça passe vite. »

(Entretien avec Carolina, 30 novembre 2024)

Le témoignage de Carolina met en évidence un point central de ce travail : la dimension identitaire dans la décision de prendre ou non la nationalité britannique. Contrairement à d'autres de mes interlocuteurs, son hésitation ne tient pas uniquement à des critères administratifs ou pratiques, mais aussi à un sentiment d'appartenance qu'elle ne ressent pas pleinement envers l'Écosse ou le Royaume-Uni. Elle se projette encore entre plusieurs espaces, la France, le Portugal, et ne s' imagine pas s'ancrer définitivement ici.

Cette posture contraste avec celle d'Ambre ou de Dario. Pour Dario, même sans se sentir britannique, l'influence de la société écossaise est réelle. Prendre la nationalité lui permettrait de retrouver la liberté de circulation dont il bénéficiait avant le Brexit et de marquer symboliquement ses années passées sur le territoire écossais. Chez lui, cette décision se double d'une crainte : ne plus pouvoir revenir, même avec un statut valable dix ans. Obtenir la citoyenneté devient alors une forme d'accomplissement, la preuve que son parcours n'a pas été « pour rien ».

Pour beaucoup d'expatriés rencontrés, la nationalité britannique offre aussi la possibilité de quitter le pays pendant plusieurs années sans risquer de perdre leur statut. La majorité m'a confié ne pas vouloir passer toute leur vie au Royaume-Uni, pour des raisons variées comme : un système de santé jugé insuffisant, une situation économique en déclin. Mais également pour des raisons plus personnelles tel que se rapprocher de sa famille, retour aux racines.

Dans ce cadre, obtenir la nationalité n'est pas seulement un acte administratif : c'est une manière de préserver ce qu'ils ont construit en Écosse et d'éviter que leurs années passées ici ne deviennent un simple épisode. Cela peut aussi ouvrir des opportunités

professionnelles, notamment dans des entreprises qui réservent certains postes aux citoyens ou résidents britanniques.

Cependant, cette question n'oppose pas simplement ceux qui se sentent britanniques à ceux qui ne le sont pas. Les trajectoires sont plus nuancées, comme le montre Agnieszka, Polonaise installée en Écosse depuis 2004 :

« Après 20 années en Écosse, je continue de me sentir polonaise, mais il y a aussi une partie de moi qui est écossaise... mais pas britannique. Je pourrais l'être si je choisissais de demander la nationalité, mais ce n'est pas ma priorité. Pour le moment, je peux m'appeler Écossaise dans mon cœur, mais je ne suis pas assimilée au point de ne plus être polonaise. »

(Entretien avec Agnieszka, 17 octobre 2024)

Il existe plusieurs façons d'obtenir la nationalité britannique. La première est l'obtention après cinq années de résidence dans le pays après avoir obtenu settlement status. La deuxième, bien qu'elle n'ait pas été abordée directement lors de mes entretiens, est celle liée au mariage.

Le mariage ne s'est pas présenté dans mes entretiens comme un projet concret, contrairement à la question de la citoyenneté qui, elle, avait déjà été évoquée par mes interlocuteurs bien avant que je prenne conscience de son importance et de sa complexité. Sur le terrain, le mariage est apparu plutôt sous forme d'humour, dans des échanges informels ou sur les groupes Facebook d'expatriés.

Ce qui m'a particulièrement marquée lors des soirées *Meet-Up*, et plus encore le jeudi, où la présence d'Écossais et de participants en général est plus importante, c'est la manière dont la question des restrictions de séjour est abordée. Très souvent, elle mène à des blagues sur le mariage avec un Écossais. Il est arrivé à plusieurs reprises que de fausses demandes en mariage soient lancées entre expatriés et Écossais.

Talia :

« J'ai plusieurs mariages en vue en ce moment, avec un Italien, une Belge, un Français, un Ukrainien. Je vais pouvoir récupérer pas mal de nationalités. »

(Talia Language Exchange le, 28 novembre 2024)

Au-delà de l'humour, ce type de propos révèle un double constat : le Brexit n'a pas seulement affecté la mobilité des Européens vers le Royaume-Uni, mais aussi celle des Britanniques vers l'Europe. Ces « propositions » ont lieu dans un cadre amical, mais traduisent aussi une certaine tristesse, celle de peut-être devoir quitter le territoire ou de voir ses possibilités de mouvement réduites.

Les Britanniques eux-mêmes plaisantent sur la perte de mobilité et sur la « force » des passeports, sujet qui revient souvent, notamment pour comparer les opportunités de voyage offertes par certaines nationalités.

Comme je l'explique plus en détail ci-dessous, le Brexit a également poussé certains Britanniques vivant en France à demander la citoyenneté française, que ce soit pour concrétiser une envie ancienne ou comme unique moyen de sécuriser leurs droits futurs en tant qu'Européens. Par ces démarches, ils contournent les procédures de résidence et optent pour la double nationalité afin d'assurer leur avenir. Ce type de demande place les individus dans différents systèmes de classification, selon qu'ils sont perçus pour leur valeur en tant qu'Européens ou en tant que Français.

4.1.3. Troisième stratégie d'adaptation et de contournement : les relations sociales

Une troisième stratégie d'adaptation abordée dans ce travail concerne les relations sociales.

Celles-ci occupent une place centrale dans la vie des expatriés européens et prennent une dimension particulière en Écosse, où le climat et le rythme de vie ne facilitent pas toujours la création de nouveaux liens. Si elles semblent, au premier abord, éloignées de la problématique du Brexit, elles influencent pourtant directement les prises de décision et la manière dont les expatriés s'adaptent et vivent leur expérience migratoire.

À la suite du Brexit et de ses effets parfois déstabilisants : difficultés d'accès au territoire, instabilité du marché du travail, sentiment d'appartenance fragilisé, les relations sociales deviennent un levier essentiel. Elles permettent non seulement de créer un cercle amical,

mais aussi d'entretenir un sentiment d'appartenance à une communauté et de bénéficier d'un espace de confiance et d'entraide.

4.1.3.1. Les réseaux sociaux en ligne

Lors de mon terrain en Écosse, et plus précisément à Glasgow, j'ai identifié trois manières principales de créer du lien entre expatriés. La première, que j'ai moi-même expérimentée, passe par les réseaux sociaux, et surtout par Facebook, via des groupes organisés par nationalité. J'ai suivi deux groupes francophones : *Les Français en Écosse* et *Être Français en Écosse*.

Le choix de ces groupes s'explique par la facilité de compréhension puisque je parle seulement le français et l'anglais mais. cela représente aussi une limite : cette barrière linguistique constitue un biais, puisque je n'ai pu observer que des groupes francophones. Une exploration d'autres groupes permettrait de mieux identifier leurs points communs et leurs spécificités.

Sur ces deux groupes, la question du Brexit revient fréquemment. En effet, ces espaces sont fréquentés à la fois par des expatriés déjà installés et par des candidats au départ. Parmi ces derniers, beaucoup demandent des conseils généraux sur les possibilités de s'expatrier en Écosse et sur les démarches à suivre.

Les réponses sont souvent vives : dans une forme de rappel à l'ordre, certains expliquent que, depuis le Brexit, les conditions d'entrée se sont durcies au point de rendre l'expatriation quasiment impossible. D'autres s'agacent de la répétition de ce type de questions et le manifestent dans les commentaires. Est-ce de la lassitude liée au Brexit ? Un ras-le-bol face aux questions récurrentes ? Ou les deux ? Je n'ai pas pu obtenir de réponse claire de mes enquêtés, mais il serait pertinent d'approfondir cet aspect pour comprendre comment le Brexit influe aussi sur les comportements en ligne.

Malgré ces tensions, ces groupes restent des lieux d'entraide précieux : recherche de logement, offres d'emploi (guide touristique, par exemple), conseils pratiques... C'est

d'ailleurs par ce biais que Catherine m'a proposé de partager un logement. Ils servent également de tremplin pour organiser des rencontres physiques entre expatriés.

4.1.3.2. Les rencontres via Meet-Up

La deuxième manière de créer du lien repose sur les groupes de rencontre pour expatriés organisés sur l'application *Meet-Up*. Les groupes *Make friends...* et « Language Exchange » sont des espaces où se rencontrent des personnes vivant des expériences similaires.

Carolina raconte :

« Ce qui est intéressant avec ce Meet-Up, c'est que je rencontre des gens qui sont dans le même bateau. La première fois, il y avait des gens pour qui c'était aussi la première fois, et ça a facilité la connexion. Ces personnes sont ensuite devenues des "réguliers". C'est cette expérience partagée, sortir de sa zone de confort, qui crée un lien. »

(Entretien avec Carolina, le 30 novembre 2024)

Pour beaucoup, ces rencontres constituent une étape importante. Bien que plusieurs aient déclaré vouloir éviter l'entre-soi au début de leur expatriation, tous ont fini par s'y engager, invoquant principalement la difficulté à établir des amitiés durables avec des Écossais. Les *Meet-Ups* offrent ainsi un espace où l'objectif principal est la rencontre, ce qui favorise l'intégration sociale.

4.1.3.3. Les relations intimes comme facteur de trajectoire

Enfin, le troisième type de lien social observé est celui des relations amoureuses. Celles-ci peuvent influencer directement les décisions de rester ou de partir.

Carolina :

« La raison pour laquelle je suis restée plus longtemps que prévu, c'est que j'étais en couple avec un Écossais. Ça a duré presque quatre ans, mais on n'avait pas les mêmes objectifs pour l'avenir. Moi, j'étais prête à rester toute ma vie ici... Finalement, on a rompu, et ça a un peu dérégulé mon projet de vie. Aujourd'hui, je n'ai pas vraiment de raison de rester à part le boulot. »

(Entretien avec Carolina, le 30 novembre 2024)

Ce témoignage illustre comment les relations sociales, qu'elles soient amicales, amoureuses ou familiales, influencent fortement les trajectoires migratoires. Elles peuvent encourager à rester, pousser à repartir, ou amener à adopter certaines stratégies, légales ou informelles, pour maintenir un lien avec le territoire sans perdre ses droits de séjour.

CONCLUSION

Cette recherche avait pour objectif de comprendre comment le Brexit pourrait affecter les expatriés européens vivant en Écosse. Après une première entrée sur le terrain en 2023, le Brexit a commencé à apparaître comme une toile de fond, un murmure. Cependant, je n'avais pas suffisamment de données anthropologiques pour choisir d'en faire le sujet principal de cette recherche. Par la suite, lors de ma deuxième entrée sur le terrain, qui s'est effectuée dans la ville de Glasgow, le Brexit est apparu comme une forme d'évidence.

Le Brexit est un évènement marquant dans l'histoire du Royaume-Uni et de l'Union européenne. Décidé lors du référendum du 23 juin 2016 et mis en application le 31 janvier 2020, il a profondément modifié la vie quotidienne des expatriés européens vivant en Écosse. En effet, la modification de l'accès au territoire du Royaume-Uni, l'instauration de nouvelles réglementations au niveau du secteur du travail ou encore la création de nouveaux statuts et visas créent un sentiment d'instabilité pour les expatriés, qui doivent à présent remplir un certain nombre de conditions pour rester vivre en Écosse.

Le Brexit, et tout ce qu'il implique, n'a pas été vécu de la même manière par tous les expatriés européens vivant en Écosse. En effet, il a tout d'abord créé une hiérarchisation entre les expatriés pré-Brexit et post-Brexit. La première distinction concerne les expatriés pré-Brexit eux-mêmes, puisque ceux-ci ne bénéficient pas tous des mêmes statuts. Le *pre-settled status* est destiné aux personnes résidant sur le territoire britannique pour une durée inférieure à cinq années avant la mise en œuvre du Brexit, tandis que le *settled status* concerne les résidents présents depuis plus de cinq années consécutives sur le territoire du Royaume-Uni.

Les personnes bénéficiant du *pre-settled status* ont vu leur trajectoire de vie et leur parcours d'expatriation complètement transformés et limités à une durée de cinq ans, alors que les bénéficiaires du *settled status* n'ont pas vu une grande différence dans leur parcours. Cela a engendré des peurs chez les expatriés bénéficiant du *pre-settled status*, ainsi que des incertitudes quant à leur avenir.

La deuxième forme de hiérarchisation des parcours engendrée par le Brexit est celle entre les expatriés pré-Brexit et post-Brexit. En effet, l'imposition d'un visa de travail (*Skilled Worker visa*) obligatoire pour venir vivre et travailler au Royaume-Uni a complexifié l'accès au territoire. Ce visa impose l'obligation d'obtenir un emploi avant l'arrivée sur le territoire, un salaire minimum ainsi que la nécessité d'obtenir un sponsor agréé par le *Home Office*. Résultat : l'accès au Royaume-Uni s'est retrouvé limité à une certaine catégorie de personnes privilégiées, disposant des « bons » diplômes, accentuant dès lors les inégalités sociales.

Le Brexit a également fait basculer la place du diplôme dans l'expérience de l'expatriation au Royaume-Uni. En effet, les personnes arrivées sur le territoire britannique avant la mise en œuvre du Brexit n'avaient pas cette nécessité d'avoir un diplôme pour résider au Royaume-Uni, puisque celles-ci bénéficiaient de la libre circulation de l'Union européenne. Par conséquent, l'accès au marché du travail leur était totalement différent, puisqu'elles pouvaient compter sur leur expérience pour obtenir un emploi. Les personnes arrivées dans un contexte post-Brexit, quant à elles, ont une grande nécessité de posséder des diplômes dans des branches extrêmement spécifiques si elles désirent résider sur le territoire du Royaume-Uni.

Tout cela a amené les expatriés à mettre en place des stratégies d'adaptation et de contournement afin de réussir à vivre au mieux ces changements, mais également à s'adapter à la société écossaise. Parmi ces stratégies, il y a tout d'abord le travail, porte d'entrée pour le territoire britannique d'un côté ; de l'autre, il est également un moyen de subsistance. La deuxième stratégie est celle de la prise de citoyenneté britannique, parfois utilisée comme un facilitateur administratif leur permettant d'entrer et de sortir du territoire écossais au gré de leurs envies, souvent dans l'objectif de rejoindre leur famille, sans être soumis aux restrictions impliquées par les différents statuts et visas. Enfin, la dernière stratégie est celle de la mise en relation au travers de groupes d'expatriés, afin de partager une expérience commune, permettant de discuter du Brexit, de ses implications, etc.

Ce travail de terrain a comporté un certain nombre d'apports et de limites. La première limite est celle du choix de l'Écosse puisque, ayant suivi une méthode inductive, le sujet du Brexit est apparu sur le terrain à la suite des expériences et rencontres que j'ai été amenée à faire. Cependant, l'Écosse avait déjà été sujette à des études anthropologiques sur le Brexit, contrairement à l'Irlande. Néanmoins, le nombre de travaux faits à ce sujet reste très limité et aucun, à ma connaissance, n'a effectué une réelle étude de terrain, puisqu'ils se sont limités à des études réalisées à partir d'entretiens.

La seconde limite de ce travail est, selon moi, le manque de mise en tension avec d'autres réalités migratoires. En effet, ce travail parle d'enclavement, de création de nouvelles frontières, de limitation de circulation, de migration des cerveaux. Or, la réalité à laquelle se retrouvent confrontés ces expatriés est aussi celle à laquelle font face chaque jour de nombreuses personnes venant de régions telles que certains pays d'Afrique.

Je pense cependant que cette recherche a tout intérêt à exister, car elle permet de mettre en perspective les expériences de limitation d'accès au territoire, mais aussi de sensibiliser aux questions de restrictions aux frontières. Puisque, bien qu'ils soient pour certains confrontés à une forme de violence administrative, cela reste sans comparaison avec la réalité de bien d'autres réfugiés ou migrants venus en Europe dans des conditions bien moins accessibles et confortables.

BIBLIOGRAPHIE

- BBC News. (2013, 28 juin). 'People make Glasgow' unveiled as new city brand. *BBC News*. <https://www.bbc.co.uk/news/uk-scotland-glasgow-west-23084390>
- Beck, S. (2020). L'expatriation comme forme d'émancipation: Vers un autre regard sur les migrations internationales? *Sociétés plurielles*, 5(6), 1-32. <https://doi.org/10.46298/societes-plurielles.2021.8408>
- Beck, S., & Brahic, B. (2023). Par-delà l'expatriation et la migration: L'identification des Français hors de France à l'aune de la mobilité et de l'immobilité. *Migrations Société*, 35(193), 133-149. <https://doi.org/10.3917/migra.193.0133>
- Benson, M. (2020). Brexit and the classed politics of bordering: The British in France and European belongings. *Sociology*, 54(3), 501-517. <https://doi.org/10.1177/0038038519885300>
- Burnett, J. (2017). Racial violence and the Brexit state. *Race & Class*, 58(4), 85–97. <https://doi.org/10.1177/0306396816686283>
- Clair, I. (2016). Faire du terrain en féministe. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2016(213), 66-83. <https://doi.org/10.3917/arss.213.0066>
- Cosquer, C. (2020). Une cage dorée? Expériences genrées du privilège migratoire dans l'« expatriation ». *Sociologie*, 11(3), 223-242. <https://doi.org/10.3917/socio.113.0223>
- Cosquer, C. (2019, 26 novembre). L'expatriation révélatrice: Être blanc à Abu Dhabi. *La Vie des idées*. <https://laviedesidees.fr/L-expatriation-revelatrice.html>

- Cunningham-Sabot, E. C. (2007). Reconversion économique et gentrification: Glasgow et la Clyde. Dans M.-F. Mattei & D. Pumain (Éds.), *Données urbaines* (Tome 5, pp. 367-374). Économica.

- De Carvalho, E. C. (2023, 10 juin). Migrants and expatriates: Double standards or coloniality (Working Paper No. 07/2023). Doctoral School in Social Sciences and Economics, Sapienza University of Rome. <https://hdl.handle.net/11573/1726862>

- Deschaux-Dutard, D., & Lequesne, C. (2021). Introduction: L'impact du Brexit sur la politique étrangère de l'Union européenne. Dans *La politique étrangère européenne face au Brexit* (pp. 8-17). *Politique européenne*. <https://doi.org/10.3917/poeu.070.0008>

- Faucher, F., & Hay, C. (2020). Breaking up is hard to do: Royaume-Uni et Union européenne après le Brexit (D. David, Trad.). *Politique étrangère*, 2020(4), 13-26. <https://doi.org/10.3917/pe.204.0013>

- Goulet, J.-G. A. (2011). Trois manières d'être sur le terrain: Une brève histoire des conceptions de l'intersubjectivité. *Anthropologie et Sociétés*, 35(3), 107–125. <https://doi.org/10.7202/1007858ar>

- Goyon, M. (2005). La relation ethnographique: Une affaire de genres. *Socio-anthropologie*, (16). <https://doi.org/10.4000/socio-anthropologie.444>

- Howorth, J. (2020). Brexit: Quatre questions en suspens. Dans *Brexit, le malheur de rompre* (pp. 11-12). *Politique étrangère*. <https://doi.org/10.3917/pe.204.0011>

- Hughes, K. (2020). Le Brexit et la fragmentation du Royaume (C. Tarpinian, Trad.). *Politique étrangère*, 2020(4), 83-96. <https://doi.org/10.3917/pe.204.0083>

- Jeannier, F. (2018, 2 mai). Culture et régénération urbaine, le cas de Glasgow [Dossier thématique « De villes en métropoles »]. *Géoconfluences*. <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/typespace/urb1/MetropScient7.htm>

- Kone, Z., & Vargas-Silva, C. (2019). Causes des migrations et conséquences du Brexit sur le marché du travail. *Hommes & Migrations*, (1323), 43–47. <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.9613>

- Laplantine, F. (2005). *Du social au sensible: Introduction à une anthropologie modale*. Téraèdre.

- Laplantine, F. (2015). *La description ethnographique (comme écriture des cultures)*. Armand Colin.

- Laplantine, F. (2022). L’expérience du terrain. *Éducation permanente*, (230), 21-30. <https://doi.org/10.3917/edpe.230.0021>

- Magnan, A., & Math, A. (2024). Des régimes organisés de migration temporaire contre les normes sociales. *Chronique internationale de l’IRES*, 2024(4), 3-24. <https://doi.org/10.3917/chii.188.0003>

- Mazzocchi, J. (2011). Fermeture des frontières et liens transnationaux: Un terrain auprès de primo-migrants africains en Belgique. *Autrepart*, 57-58(1), 263-279. <https://doi.org/10.3917/autr.057.0263>

- Møhl, P. (2015). Médias sensoriels en anthropologie: Exploration d’une complicité. *Spécificités*, 2015(2), 47-53. <https://doi.org/10.3917/spec.008.0047>

- Morice, A. (2019). Ce que la crise de 2015 nous révèle sur les politiques migratoires européennes. Dans *La crise de l’accueil* (pp. 31-64). Éditions Recherches. <https://doi.org/10.3917/dec.lende.2019.01.0031>

- Olivier de Sardan, J.-P. (2008). *La rigueur du qualitatif: Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique* (Anthropologie prospective, no 3). Bruylant-Academia.

- Sayad, A. (1999). *La double absence: Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Éditions du Seuil.

- Sotkasiira, T., & Gawlewicz, A. (2021). The politics of embedding and the right to remain in post-Brexit Britain. *Ethnicities*, 21(1), 23-41. <https://doi.org/10.1177/1468796820913419>

- Therrien, C. (2008). Frontières du « proche » et du « lointain »: Pour une anthropologie de l'expérience partagée et du mouvement. *Anthropologie et Sociétés*, 32, 35–41. <https://doi.org/10.7202/000203ar>

- Tombs, R. (2020). Le Brexit est-il vraiment « anglais »? (C. Tarpinian, Trad.). Dans *Brexit, le malheur de rompre* (pp. 69-82). *Politique étrangère*. <https://doi.org/10.3917/pe.204.0069>

- UK Government. (n.d.). *Visas and immigration*. GOV.UK. <https://www.gov.uk/browse/visas-immigration>

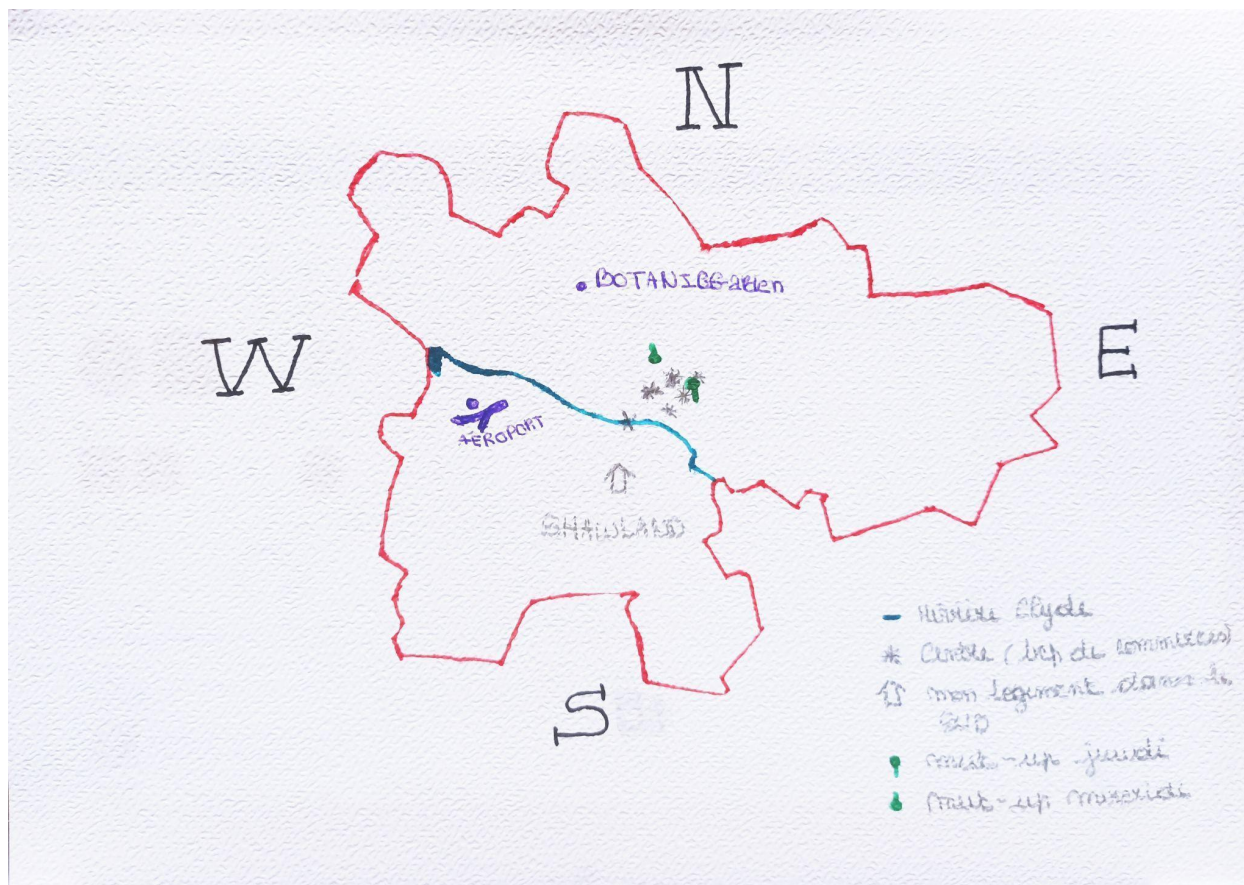
- Valluvan, S., & Kalra, V. S. (2019). Racial nationalisms: Brexit, borders and Little Englander contradictions. *Ethnic and Racial Studies*, 42(14), 2393–2412. <https://doi.org/10.1080/01419870.2019.1640890>

- Van Dijk, S., & Bijveld, T. (2018). “People make Glasgow”: *Gentrificatie en The Hidden Lane in Finnieston, Glasgow* (Thèse de master, Université d’Utrecht). Université d’Utrecht.

- Wall, S. (2020). La politique étrangère britannique après le Brexit: La géographie, c'est le destin (I. Boulaigue, Trad.). *Politique étrangère*, 2020(4), 27-40. <https://doi.org/10.3917/pe.204.0027>
- Yuval-Davis, N., Wemyss, G., & Cassidy, K. (2018). Everyday bordering, belonging and the reorientation of British immigration legislation. *Sociology*, 52(2), 228-244. <https://www.jstor.org/stable/26558701>

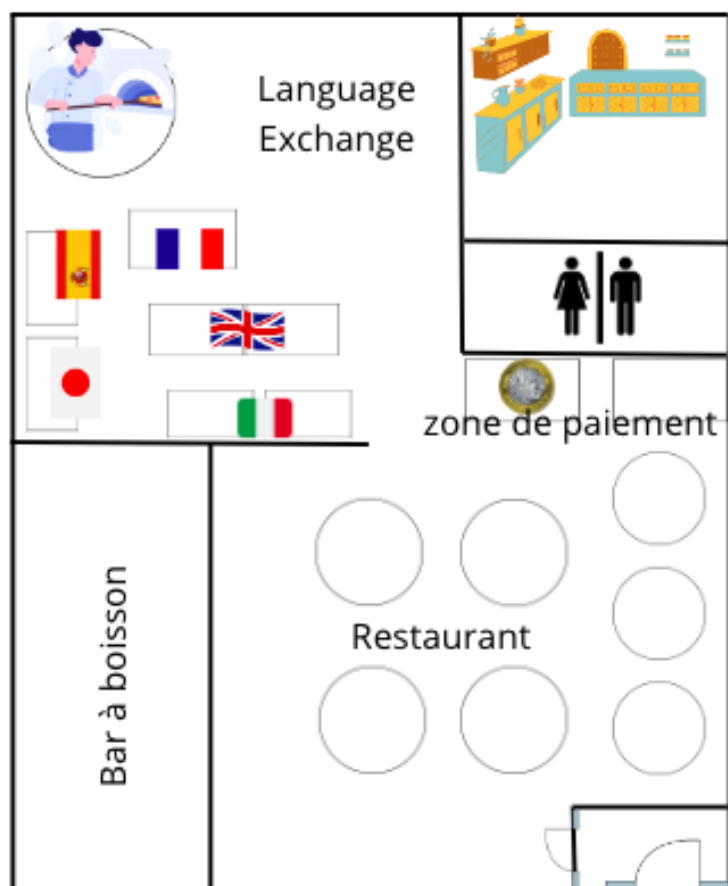
ANNEXES

Annexe 1 : Plan de la ville de Glasgow



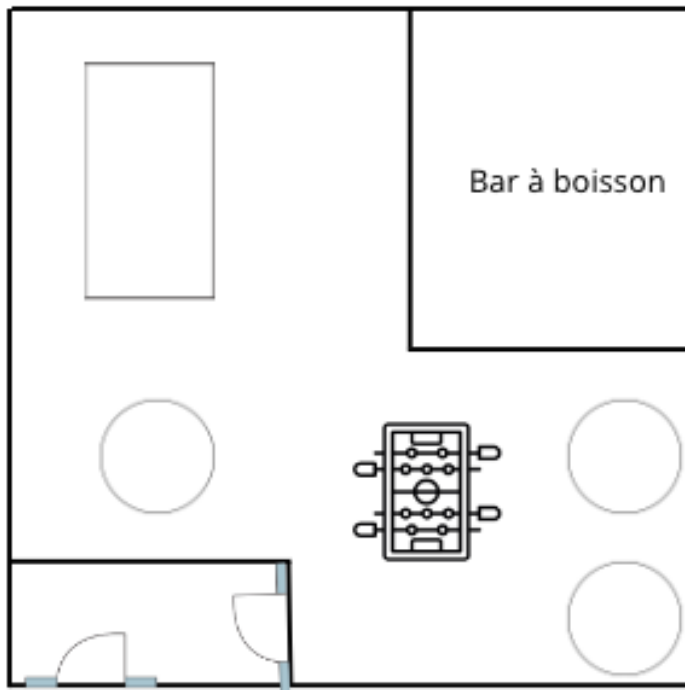
(Plan de la ville de Glasgow réalisée par : Maïli Brohée)

Annexe 2 : Plan « Language Exchange »



(Réalisé par Maïli Brohée)

Annexe 3 : Plan « Make Friends blablabla Exchange »



(Réalisé par Maïli Brohée)

Annexe 4 : Publication Facebook de Esther



[REDACTED]

19 octobre 2024 · 🌐

Avez vous répondu à l'appel de [Maili Brohee](#) ? 🙌

J'ai passé 1 heure bien sympathique en visuel avec elle à discuter du comment et pourquoi de mon choix de l'Ecosse.

Pas de questions préparées. Elle vous laisse parler et vous demande d'approfondir de temps en temps.

Je vous invite à la contacter. Elle ne vous veut que du bien (et vous l'aidez pour son mémoire).



Maili Brohee ▶ Etre Français en Ecosse

1 octobre 2024 · 🌐

Bonjour à tous !

Dans le cadre de mon mémoire de master, je recherche des expatriés vivant en Écosse pour participer à des entretiens. Si vous êtes intéressé(e) ou connaissez quelqu'un qui pourrait l'être, n'hésitez pas à me contacter. Votre témoignage serait d'une grande aide !

Merci beaucoup et à bientôt ! 😊

 6

1 commentaire

 J'aime

 Commenter

 Envoyer

 Partager

Des expatriations, des trajectoires de vie bouleversées par une décision politique : lors du référendum du Brexit, le 23 juin 2016, actant la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne.

Ambre :
« Quand on a vécu au Royaume-Uni au moment où ils ont voté le Brexit, il y a eu une période de grand flou politique. Beaucoup de Premiers ministres se sont succédé, on sentait que rien n'était clair et qu'on ne savait pas à quelle "sauce" on allait être mangés. »
(Entretien avec Ambre, 10 octobre 2024)

La mise en œuvre effective du Brexit, le 31 janvier 2020, a profondément impacté les trajectoires de vie et les parcours migratoires des expatriés européens en Écosse. Que ce soit il y a presque cinq ans ou encore aujourd'hui, le Brexit a instauré des peurs, des incertitudes et a hiérarchisé les parcours migratoires des expatriés européens résidant au Royaume-Uni.

Cette recherche a donc pour objectif de comprendre, au travers de mon expérience de terrain de six mois menée dans trois contextes et régions différents de l'Écosse :

Comment le Brexit a-t-il reconfiguré les parcours d'expatriation en imposant de nouvelles formes de sélection et de hiérarchisation migratoire ?

Mots clés : Brexit - expatriés - trajectoires de vie - hiérarchisation - diplômes - stratégies d'adaptation et de contournement